

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Pour les Canadiens français d'Ontario

L'appel de l' "Association de la Jeunesse" — Les Canadiennes françaises

On trouvera en troisième page deux pièces d'une très grande importance: l'appel de l'Association catholique de la Jeunesse au Canada français, la lettre par laquelle M. le sénateur Belcourt, au nom de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, expose les pressantes raisons qui commandent cet appel. Nous prions qu'on lise avec soin ces deux documents.

L'accueil fait à la souscription particulière de Pembroke a donné quelque idée des disponibilités de dévouement, des volontés de coopération qui existent chez nous. Mais le fait, si éloquent qu'il soit, de Pembroke, n'est qu'un incident dans la lutte générale. Nous nous sommes efforcés, ici, de ne le point laisser oublier. D'autres écoles libres ont dû être fondées, qui ont encore besoin d'aide, et la fondation des écoles libres n'est elle-même qu'une des modalités de la défense. D'autres moyens d'action, telle la propagande d'idées, s'imposent, qui tous, en dépit du dévouement et de l'extrême économie des chefs, exigent de grands débours financiers.

L'Association de la Jeunesse a donc cru à propos de faire à tout le Canada français un appel qui permettra de mettre à la disposition de l'Association d'Education des ressources matérielles dont celle-ci disposera d'après les besoins particuliers qu'elle est mieux que personne en état de connaître. Il était logique que l'Association de la Jeunesse, promotrice du grand mouvement de 1914, prit cette nouvelle initiative; mais, elle le dit tout de suite, elle n'entend point s'en faire un monopole. Elle fait au contraire appel à toutes les bonnes volontés. Il est à espérer que celles-ci lui seront tout de suite acquies. C'est le temps, pour nous tous, de faire acte de solidarité pratique.

Le mouvement, si généreux qu'il ait été, n'a encore atteint que des milieux assez restreints. Il faut qu'il se généralise, qu'il pénètre plus profondément, par exemple, dans le monde des affaires, dans celui des hommes de profession. Outre l'accroissement de ressources qui en pourra résulter, cette généralisation aura le grand avantage d'attester plus eloquemment encore la solidarité nationale, d'apporter à ceux qui luttent aux avant-postes un plus puissant témoignage de sympathie, un plus efficace appui moral. Pourquoi le grand mouvement qui, y a quelques années, souleva toute la province, ne se répéterait-il point? C'est la même cause qui est en jeu.

Et pourquoi les Canadiennes françaises ne prendraient-elles pas dans cette salutaire campagne une part de première importance? Elles savent quel rôle tiennent dans l'effort qui se poursuit là-bas les femmes et les jeunes filles de notre race. Au congrès des institutrices, qui se déroula en même temps que celui de l'Association d'Education, le printemps dernier, M. le sénateur Belcourt déclarait aux chefs de la minorité, en montrant l'admirable groupe des institutrices et institutrices où les femmes, naturellement, religieuses et laïques, tenaient la plus large place: Mais qu'aurions-nous pu faire sans elles?... L'occasion n'est-elle point excellente pour les Canadiennes françaises des autres provinces, pour celles de la province de Québec en particulier, d'apporter à ces héroïnes modestes le témoignage de la plus efficace sympathie, le concours d'une bonne volonté qui leur permettra de donner à leur œuvre plus de rayonnement?

Et, si les femmes veulent s'en mêler, la cause est d'avance gagnée.

Omer HEROUX.

Rillet du soir

Trait de moeurs

D'éducation, d'accent et même d'allure, mon amie la Française, s'accusait aussi canadienne que vous et moi. C'est seulement par échappées que son sang criait: Vive la France.

Un soir, nous causions plusieurs ensemble et c'était à qui rappellerait ses plus beaux souvenirs. Mon amie nous parla du temps où elle était jeune, c'est-à-dire de l'époque où elle était libre au lieu d'appartenir sept heures chaque jour à un patron qui la salarie. Naturellement, c'était le bon temps.

Ainsi, l'été, elle partait tôt, le matin avec sa vieille maman et, leur goûter sous le bras, elles allaient passer la journée dans la paix et l'air sain de la montagne. Auparavant, mon amie avait passé chez le libraire de ses préférences et, en échange de quelques pièces de monnaie, elle s'était procuré un livre qu'elle lisait en musant, sa mère et elle.

Ce détail eut un gros effet. On regarda mon amie avec des yeux plus grands que nature, puis, on les vit à demi, par pitié pour elle. Enfin, aux lèvres qui faisaient la moue, quelques critiques effleurèrent.

— Vous achetez ainsi un livre, seulement pour passer le temps?

— J'aurais compris que vous donniez votre argent pour une boîte de chocolats, mais un livre... On ne trouve pas de toutes les bibliothèques et si on ne se trouve dans l'obligation d'en faire cadeau, pourquoi s'embarasser d'un livre?

— Souvent, fit en riant mon amie, nous ne le rapportons même pas. Nous l'oublions quelque part dans la montagne: c'était suivant l'ouvrage...

Alors, celle qui n'avait pas encore parlé éclata:

— Très bien, dit-elle, et ensuite, les Français nous reprocheront notre manque d'économie. Ils disent que nous mangeons trop richement et que nous nous habillons avec extravagance!

Telle fut l'étonnante aventure qui ajouta à mon amie la Française. J'ai pensé la rapporter ici parce que, me semble-t-il, elle convient de ne point mieux à la Semaine du Livre qui est maintenant terminée.

Andrée JARRET.

Bloc-notes

Chez les jeunes

L'un des aspects les plus significatifs du mouvement en faveur de l'école de Pembroke — qui sera demain un mouvement en faveur de toute la minorité ontarienne — c'est la part qu'y prennent les jeunes.

Cela promet pour l'avenir une génération qui aura le sentiment de ses devoirs envers les aînés, de la

nécessité de maintenir les grandes traditions qu'ils nous ont léguées.

Pour l'impôt

On commence à parler de la session prochaine et, à cette occasion, on évoque la possibilité de dégrèvements d'impôt.

Nous ne savons s'il y aura dégrèvement, mais il devrait sûrement y avoir remaniement.

On devrait prendre le moyen d'alléger davantage le fardeau des pères de famille qui ont charge de nombreux enfants, de rétablir l'équilibre entre les époux qui sont mariés sous le régime de la communauté de biens et ceux qui sont mariés sous le régime de la séparation, d'établir enfin une différence entre les contribuables qui ne possèdent que leur salaire et ceux qui jouissent de revenus réguliers.

Mais, si l'on veut être bien sûr que cela se fera, il faut ne laisser passer aucune bonne occasion de rappeler aux hommes politiques l'urgence de cette réforme.

Les méthodes nouvelles

C'est la première fois probablement qu'on aura employé sur une aussi grande échelle les méthodes de transmission de la voix humaine que la science a récemment mises au service des meneurs de campagnes électorales.

Grâce à elles, aujourd'hui, un discours prononcé dans une salle quelconque peut être entendu à des centaines de milles et trente ou quarante mille auditeurs peuvent, sur un même terrain, écouter le même orateur.

Les appareils sont d'une perfection telle qu'ils peuvent même jouer de mauvais tours aux orateurs, et l'aventure vient d'arriver à M. Lloyd George lui-même.

Trente ou quarante mille personnes l'écoutaient hier à Rochdale, lorsqu'il s'écria: "La victoire de John Bright fut une victoire du Lancashire..." Songeant à jeter à la foule un autre nom retentissant, il demanda à mi-voix à ses voisins: "Est Cobden? était-il du Lancashire?" mais, jusqu'aux extrémités de la foule, l'appareil indiscret jeta tout de suite la question.

On devine l'éclat de rire, auquel Lloyd George eut le bon goût de se joindre.

O. H.

La conquête normande

Ce fut un grand bienfait pour l'Angleterre, déclare, hier soir, M. Waugh, professeur d'histoire au McGill — Les relations entre la France et l'Angleterre au moyen âge.

Chez les peuples germaniques on remarque deux groupes de pensées. Les uns tirent excessif or-

queil de la pureté de leur sang et de la vigueur de leur race, et regardent comme une corruption et une décadence l'influence du Sud, le rayonnement de la culture latine. Les autres, au contraire, reconnaissent l'heureuse influence de la civilisation latine sur Teutons et Anglo-Saxons. C'est le coup de ciseau de l'ouvrier qui polit la pierre brute.

En Grande-Bretagne, des historiens comme Macaulay, et à plus forte raison des écrivains moins humanistes que lui, déplorent comme un malheur la conquête de l'Angleterre par les Normands. Un nationalisme mal entendu fausse le jugement. La France, aussi, a ses détracteurs de la domination romaine, partisans de Vercingétorix contre César.

M. W. T. Waugh, professeur d'histoire à McGill, qui a donné hier, au Victoria College, la première d'une série de trois conférences sur les relations anglo-françaises au Moyen Âge est libre de ces préjugés. Il pratique la méthode objective de Fustel de Coulanges. C'est ainsi que, regardant le passé avec les yeux d'un contemporain de Harold ou de Jeanne d'Arc, il en arrive à cette conclusion: "L'Angleterre n'a pas reçu de plus grand bienfait que la conquête normande, don de civilisation."

Les relations de la France et de l'Angleterre sont à l'ordre du jour. Au vulgaire, elles pourraient sembler une chose qui possède une importance récente. Mais il n'est guère de question internationale qui ne puisse saisir sans des notions d'histoire. A plus forte raison, quand il s'agit de deux pays qui ont eu plus de rapports ensemble, soit à titre d'amis, soit à titre d'ennemis, que tout autre peuple européen. Et ces pays ont marché à la tête de la civilisation européenne. La politique actuelle s'éclaire des reflets d'hier.

Le cours porte sur les premières relations entre Français et Anglais, quand les événements créèrent l'intimité entre eux. Il faut juger les faits, non pas avec les yeux d'un moderne, mais dans l'esprit du temps. Le sentiment de la nation nait à l'époque où naît le Moyen Âge. Il ne s'est épanoui qu'au dernier siècle (celui de Jeanne d'Arc). La passion de l'indépendance nationale est d'origine très moderne. Aux théoriciens qui attribuent à la self-determination des racines dans la nature humaine elle-même, l'histoire inflige un démenti.

Au Moyen Âge les régions d'un même pays étaient étrangères les unes aux autres. L'habitant de l'Angleterre du sud considérait comme un étranger celui du nord. Ce particularisme existe même aujourd'hui, et il est singulier d'entendre les gens de l'île de Man appeler les étrangers ceux de la côte. A plus forte raison, les horizons étaient-ils limités au onzième siècle. La culture locale était très forte. Il n'y avait pas de tradition nationale.

La civilisation de l'Europe occidentale avait une trame et une teinte uniforme. Les institutions étaient internationales: l'Eglise, avec son pape choisi dans les rangs de l'empire, établis en tous pays, la féodalité partout répandue, la chevalerie et son code reconnu, les écoles et les méthodes d'enseignement de nature semblable. Les lettres avaient une langue internationale: le latin, une langue vivante, plus souple qu'à l'époque de Cicéron. Le baron et l'évêque se sentaient plus près d'un baron et d'un évêque lointains que des manants du voisinage. Cosmopolitisme en haut, mais amorphe en bas.

En Angleterre, il n'y avait pas d'unité nationale. Les invasions saxonnes et danoises avaient créé au milieu des indigènes un fouillis de races. Le royaume était une agglomération de duchés jaloux les uns des autres. Il y avait encore moins d'unité en France. Deux pays distincts: le Nord et l'Est, pays de la langue d'oïl; le Sud-ouest, pays de langue d'oc. Des duchés féodaux presque indépendants dont l'un, la Normandie, avait un souverain puissant que le roi de France.

En 1066 un duc de Normandie, Guillaume Ier, conquiert l'Angleterre. Le peuple anglais, d'esprit libre, peu dévoué, est alors en arrière de l'Europe au point de vue culture morale et intellectuelle. La résistance au conquérant est locale. Le conquérant l'écrase sans merci. Les vainqueurs sont les gens les plus entreprenants de l'Europe. A leur sang scandinave, ils joignent une énergie et une vigueur particulières, et leur versatilité. Ils sont imprégnés de civilisation française, ils sont francisés. Violents dans leurs coutumes, spoliés souvent, se cotent au milieu de la routine familiale, les indigènes ont pu haïr les usurpateurs, mais plutôt à titre d'usurpateurs que d'étrangers. Le plus important résultat de la conquête, c'est de tirer le pays à la hauteur dans laquelle il était tombé à la fin du régime anglo-saxon. La vie du continent se communique à l'Église anglaise, de grands évêques administrateurs comme Lanfranc et Anselme surgissent, des monastères et des écoles s'élèvent, l'architecture normande, un peu massive, marque un progrès incontestable sur les primitives constructions indigènes.

C'est peut-être dans le gouvernement que l'avantage est le plus notable. Les Normands apportent avec eux le régime féodal tout développé, établi, et l'appliquent à l'institution militaire, à l'agriculture, à la société anglaise. La féodalité n'est pas le régime idéal, mais là où ses règles fondamentales sont observées, c'est un facteur d'ordre et de stabilité. Les Normands épargnent à l'Angleterre le long stage du développement et de la croissance de ce régime. Le pays en recueille le bénéfice sans en subir les maux. Et le gouvernement central est fort. Il n'a jamais été féodalisé, c'est-à-dire réduit à recevoir un simple hom-

Quel médecin achèvera le Canada agonisant?

C'est le secret d'un roué et chenu politicien de Montréal qui croit à la mort du Canada — Le parti conservateur divisé — Le culot des transfuges de 1921.

Ottawa, le 29. — M. Meighen et, avec lui, l'opposition officielle, étaient décidément satisfaits de la tournure que prenaient les événements. M. Ferguson venait de monter au pouvoir en annihilant presque complètement le parti progressiste et le parti libéral, les libéraux de l'île-du-Prince-Édouard venant d'être défaits à la censure par une opposition conservatrice et la réaction se dessinait un peu partout, trois ans à peine après la grande défaite. Dans le Nouveau-Brunswick, dans Québec même, dans la Nouvelle-Écosse et surtout dans la Colombie anglaise, les conservateurs comptaient sur un raffermissement soudain de leur prestige et sur des gains certains, bien que partiels. En un mot les promesses d'avenir étaient satisfaisantes sans être magnifiques.

Mais les conservateurs de Montréal viennent de jeter à bas cet édifice de belles espérances. Sous la direction de lord Altholstan, ils ne veulent pas entendre parler de M. Meighen et ils intriguent pour le remplacer par un chef de leur choix. Ces gens qui se disent conservateurs sont précisément les gens qui ont rendu possible la victoire complète des libéraux, dans Québec, aux dernières élections fédérales. Sans leur concours actif, rusé et continu, M. Mackenzie King n'aurait pas aujourd'hui en arrière de lui un bloc solide composé des soixante-cinq députés de notre province. Deux ou trois comités auraient élu des conservateurs.

Mais l'illogisme n'est pas un obstacle pour eux. Ils ont combattu pour le premier ministre actuel en 1921, parce qu'ils pensaient y trouver leur avantage. Ils veulent aujourd'hui combattre pour le parti conservateur parce que M. Mackenzie King ne leur a pas donné satisfaction. Alors ils veulent tout chambarder dans le parti qu'ils ont trahi et qu'ils ont été les premiers à conduire à la défaite; ils veulent lui donner un autre chef lorsqu'ils ont été incapables de faire élire, qu'ils n'ont pas voulu faire élire, un seul des députés qui le composent.

Les conservateurs ressentent vivement cette intrusion. Ceux de la province d'Ontario s'amusement fort aux dépens de ceux de Montréal. En image d'une puissante noblesse, Guillaume le Conquérant prit soin d'assurer la réalité du pouvoir de la Couronne. Il n'y eut pas de souverains plus puissants que les rois normands d'outre-Manche au Moyen Âge; il n'y eut pas de pays mieux gouvernés que l'Angleterre.

Le meilleur de la conquête normande venait des Français, mais les institutions greffées étaient la commune propriété de l'Europe occidentale. Les relations sont constantes entre la France et l'Angleterre. L'aristocratie parle français. Elle possède des domaines en France. Au douzième siècle, elle en acquiert en Écosse. Des barons se trouvent ainsi les feux de trois souverains: ceux d'Angleterre, d'Écosse et de France. Ces gens ignorent le patriotisme. Si une tendance se manifeste chez eux, c'est à devenir anglais. Au bout d'un siècle, il est presque impossible de différencier parmi les hommes libres le Normand de l'Anglais. Il y a de nombreux mariages entre les deux éléments qui s'entendent très bien. Des barons tiennent des fiefs du roi d'Angleterre, d'autres du roi de France. Sous Henri Ier, pas de sentiment d'infirmité entre les deux royaumes. Henri II établit entre eux un rapprochement plus intime. Sa femme lui apporte en héritage la moitié de la France: la Normandie, l'Aquitaine, une partie de l'Aquitaine. Il fonde une administration unique. Si son œuvre avait vécu, l'éveil du patriotisme anglais et français eût été fort différent.

Au douzième siècle, il se produit une renaissance intellectuelle moins célèbre que celle des quinzième et seizième siècles, mais aussi féconde en résultats. L'Italie et la France sont les jardins de cette floraison philosophique et littéraire. Les plus grandes écoles sont en France. Les Anglais affluent à Paris autour de chair ou un Abélard enseigne. Oxford n'a qu'un ravinement local.

En résumé, l'Angleterre a profité du siècle et demi qui a suivi la conquête. L'orgueil national est l'écueil de l'historien. Il serait fou de nier qu'au onzième et douzième siècles la France n'était pas beaucoup plus cultivée que l'Angleterre.

Mais, déjà, celle-ci commençait à faire fructifier le capital reçu. Au douzième siècle, elle était bien mieux gouvernée que la France. Les Français devaient s'inspirer des principes d'administration de Henri II, modèle courbé par la monarchie absolue. L'architecture normande fut plus magnifiquement en Angleterre que sur le continent. Les grands monuments encore intacts ne furent pas sans influence sur l'architecture française. Des échanges mutuels marquent le développement de l'architecture gothique. L'Angleterre ne fut pas une simple emprunteuse: elle a donné quelque chose en retour. La sottise du roi Jean qui perdit le duché de Normandie modifia fort les relations anglo-françaises. M. Waugh examinera la semaine prochaine cette nouvelle phase.

ZEDE.

voilà des gens pour dicter au parti conservateur sa politique future et pour le doter d'un nouveau chef, disent-ils à qui veut les entendre. Ils sont les premiers auteurs de notre défaite de 1921, ils n'ont pas encore voix au chapitre et ils voudraient déjà qu'on leur abandonne toute la direction du parti.

Et ils se gaussent de lord Altholstan qui, pour le moment, semble un malade qui ne sait plus sur quel côté se coucher, qui se tourne à droite, qui se tourne à gauche, qui chuchote son "murmure de mort" dans le Star, qui se mue en "murmure de vie" dans le Herald, qui n'est content ni de M. Mackenzie King, ni de M. Meighen, ni de M. Forke, qui assaille les autres journaux libéraux et les autres journaux conservateurs en compagnie de qui il faisait sa campagne fameuse de 1921, qui n'est pas satisfait de la politique financière du gouvernement, ni de celle de l'opposition sur tous ces points et sur d'autres, qui voudrait enfin tout tourner sans dessus dessous, au gré de sa fantaisie apparemment toujours changeante et de ses intérêts. Et cette allégeance qu'il retourne aujourd'hui au parti conservateur, il veut la reprendre demain et en gratifier ses amis d'hier qui sont ses ennemis d'aujourd'hui.

Et il n'y a pas jusqu'aux journaux libéraux de l'Ontario qui se mettent de la partie pour reprocher au grand magnat de Montréal son attaque sauvage contre le chef de l'opposition à propos de quelques propos inoffensifs, tenus dans notre province. Si les libéraux étaient aussi sévères pour leur chef, il y a longtemps qu'ils l'auraient mis à la porte. Durant la dernière session, au cours d'un banquet qui lui était offert, M. Mackenzie King ne se plaignait-il pas, en effet, de l'isolement qu'il exerçait du pouvoir mettait un individu? Des gens mal disposés insinuaient ce jour-là que notre premier ministre servait à ses auditeurs, sur une note triste, un discours prononcé peu de semaines auparavant, sur la note gaie, par le gouverneur général du Canada, au grand banquet annuel de la galerie de la presse? Et si les journaux libéraux avaient agi comme le Star, ils auraient pris à partie M. Mackenzie King et lui auraient dit de se démettre tout de suite de ses fonctions s'il trouvait trop lourd le faix du pouvoir. Mais les libéraux ont un peu plus indulgents que lord Altholstan et savent pardonner des vécités, ou plutôt de petites incongruités qui n'ont pas beaucoup de conséquences.

Mais voilà des points secondaires. Le point important dans toute cette histoire, c'est que les conservateurs sont divisés, qu'ils étaient le spectacle de leur division au lieu de le dérober habilement derrière des écrans, comme font ordinairement les partis politiques. Les conservateurs de Montréal, nul ne l'ignore, sont puissants et riches. Leur adhésion à un parti ou à l'autre est précieuse. S'ils s'étaient ralliés directement et honnêtement au parti conservateur, ils lui auraient donné, pour la prochaine élection, un appui dont on ne peut méconnaître l'efficacité dans ces temps difficiles et incertains. Et c'est pourquoi les conservateurs des autres parties du pays, tout en s'amusant aux dépens de ceux que notre bonne province contient encore, auraient été heureux de déférer à leurs désirs, si ces désirs avaient été plus modestes. Mais maintenant, ils ne sont pas satisfaits, puisque, pour leur part, ils aiment M. Meighen et veulent le garder à la direction du parti.

Le résultat de cette division est bien connu d'avance. On sait le sort qui est échu au parti fermier de l'Ontario pour avoir laissé se développer ces dissensions entre les chefs. La même chose arrivera certainement au parti conservateur. Les électeurs contemplent avec un oeil détaché ces divisions qui existent en haut lieu et où ils n'ont pas leur mot à dire. Ces événements les amusent, lorsqu'ils n'y peuvent pas prendre une part active. Mais lorsque l'élection arrive, ils laissent le parti divisé sur lui-même retomber sous son propre poids dans les régions froides de l'opposition.

La même chose arrivera certainement au parti conservateur. Les chances qu'il a eues pendant un certain temps de reprendre le pouvoir diminueront à mesure que les divisions deviendront plus acérées et plus publiques. Ce qu'il a gagné d'une main, pendant un certain temps, il le perd actuellement de l'autre.

C'est peut-être le résultat qu'a prévu lord Altholstan et qu'il a décrié. Avec cet homme, on ne sait jamais ce qu'il faut penser. Il veut quelquefois le contraire de ce qu'il dit. Et il est certainement assez renseigné pour savoir qu'un parti divisé n'accomplit rien de bon et ne progresse pas vite dans l'estime du peuple.

Ce n'est pas la province de Québec qui s'en plaindra. S'il serait déshonorant pour M. Meighen de changer ses idées afin de plaire à Québec, il serait également déshonorant pour la province de Québec de changer ses idées pour plaire à M. Meighen et, en persévérant dans leur attitude, Québec et M. Meighen s'éloignent de plus en plus l'un de l'autre.

Léo-Paul DESROSNIERS.

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE:

Main 746

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

M. Mackenzie King est débarqué cet avant-midi à Halifax

Le premier ministre du Canada, de retour de la conférence impériale, a mis pied à terre vers neuf heures — Dans un communiqué remis à l'agence de presse canadienne il exprime son plaisir de rentrer au pays et trace un sombre tableau de la situation européenne.

La Nouvelle-Écosse lui a donné une réception ce midi — Il parlera ce soir dans une grande assemblée en faveur de George Redmond.

(Dernière heure)

HALIFAX, 30 (S. P. C.). — Tout resplendissant de santé, le premier ministre du Canada, M. William-Lyon-Mackenzie King, est revenu au pays ce matin après avoir assisté à la conférence impériale à Londres. A l'arrivée du paquebot *Montclare*, à bord duquel le premier ministre a fait la traversée, la rade était envahie d'un brouillard opaque mais le vaisseau put néanmoins aborder à la quarantaine à l'heure prévue. Le bateau portant le comité local de réception composé de M. R. E. Finn, député, et de M. Gordon-B. Isner, président de l'Association libérale de Halifax, n'a pas évolué si facilement au travers de la brume et il fut retardé d'une heure, avec le premier ministre à son bord, sur les récifs de Point Pleasant. A neuf heures cependant, le soleil perça les rangs et le premier ministre mit pied à terre et se fit conduire à l'hôtel.

En réponse à un message radiotéléphonique adressé hier, M. King avait préparé pour la *Canadian Press* un communiqué dont il a permis la publication en arrivant.

UNE RECEPTION

A midi, une réception a été faite au premier ministre dans l'édifice historique de la province. Ce soir, M. King portera la parole à une grande assemblée tenue en faveur de George-A. Redmond, candidat libéral à l'élection complémentaire de la semaine prochaine.

Le premier ministre partira demain matin pour Ottawa.

HEUREUX DE RENTRER AU PAYS

"Je suis heureux d'être revenu au pays", a dit M. Mackenzie King. "Je suis content d'avoir eu le privilège d'avoir été en Angleterre à cette époque particulière et d'avoir eu, avec mes collègues, M. Graham et sir Lomer Gouin, le grand honneur de représenter le Canada aux conférences impériale et économique tenues à Londres. Cependant, après m'être absenté pendant deux mois très intéressants mais aussi remplis de travaux divers et intenses, vous pouvez être sûrs que, si épuisé qu'il ait été l'accueil partout en Grande-Bretagne et si cordiale l'hospitalité du Vieux Monde, il n'est pas de joie égale à celle d'être de retour au pays et de partager une fois de plus la vie quotidienne de ses concitoyens."

"Ce serait impossible de vous donner en arrivant une récapitulation des multiples événements inhérents à la conférence ni même des faits saillants de ces importantes assises. Il vaut mieux attendre un endroit et un temps plus appropriés. Parmi les mille impressions recueillies durant les occasions tout à fait exceptionnelles que procurent ces conférences et qui enveloppent plus ou moins la pensée, cela se comprend, il y a une ou deux observations non dénuées d'intérêt, je pense, pour le peuple de notre pays."

LE CANADA EST TRES FAVORISE

"Et d'abord, il faut dire combien nous sommes heureux, nous au Canada, comparativement aux peuples de l'Europe et des îles britanniques. Vraiment, ayant encore sous les yeux le tableau des affaires mondiales brossé aux conférences, je serais tenté de dire que nous sommes plus favorisés que tout autre peuple de la surface du globe terrestre. On ne saurait nier que dans l'univers en général les conditions sont loin d'être redevenues stables. En Europe, le malaise est très grand, les haines subsistent entre les nations comme entre les diverses classes de citoyens, les soupçons et la jalousie engendrent de nouvelles inimitiés et de nouvelles craintes; il ne semble y avoir nulle part de certitude ou de stabilité. L'état irrésolu de l'Europe se répercute de diverses façons dans le Royaume-Uni. Il exerce un effet paralysant sur l'industrie et le commerce; il est cause dans une large mesure du chômage persistant et si répandu; bien plus, il crée une tension dans les relations internationales et un revirement de sentiment dans les amitiés internationales, chose pénible à voir et fort désillusionnante. Quel frappant contraste avec les conditions de vue sur le continent américain. Ici, nous encourageons tous les jours le bon vouloir avec nos voisins et entre nous. Quiconque parcourt l'Europe finit par comprendre qu'au chapitre des relations internationales et industrielles, la bonne volonté, mise en regard du mauvais vouloir, comporte pour la nation toute la différence qu'il y a entre l'obscurité et la lumière, l'espérance et le désespoir."

LE VIEUX MONDE A BESOIN DE NOUS

"La seconde observation tient de près à la première et en découle, pour ainsi dire. C'est que le Vieux Monde a besoin qu'on l'aide à résoudre ses problèmes et ses difficultés. Je ne veux pas dire que le peuple de ce continent doit essayer de reconstruire l'Europe ou intervenir dans des questions d'ordre purement domestique et, je dirais, foncièrement européennes. Mais entre l'intervention et l'indifférence, il y a un milieu qui consiste à accorder une sage, saine et efficace coopération, quand l'occasion se présente, dans des choses qui ne peuvent manquer d'avoir une influence sur la stabilité actuelle et la paix future du monde."

"Il existe deux cas en particulier où, sous ce rapport, le Canada a déjà rendu et peut continuer à rendre de grands services. Il s'agit d'abord de la position qu'il occupe par rapport au Royaume-Uni et aux Etats-Unis et en second lieu de l'attitude qu'il a prise et qu'on peut supposer qu'il gardera vis-à-vis de la Société des Nations."

L'EMPIRE BRITANNIQUE ET LES ETATS-UNIS

"Il ne fait pas de doute qu'au sein de cette incertitude et de ce défaut de sécurité qui régnent dans les affaires mondiales, deux grandes entités politiques offrent, contrairement au reste de la société politique, des similitudes d'unité, d'énergie et de stabilité qui les rendent toutes-puissantes comme agences de paix et de progrès aujourd'hui dans le monde, l'Empire britannique et les Etats-Unis. Ces deux pays nourrissent les mêmes idéaux de justice et de liberté humanitaire, ils comprennent l'idée du gouvernement basé sur l'opinion et ils préfèrent le raisonnement à la force pour faire prévaloir le droit. Tous deux sont également intéressés au maintien de la paix et de la sécurité dont ils jouissent de nos jours et à empêcher de nouveaux conflits d'éclater entre les peuples dans aucune partie de l'univers. Le signe le plus réconfortant aujourd'hui à l'horizon du monde, c'est la cordialité des relations qui existe actuellement entre ces deux peuples, et le Canada ne peut jouer de rôle plus utile dans les affaires mondiales que d'orienter ses efforts partout et aussi souvent que l'occasion le permet pour conserver et accentuer ces relations de bonne disposition et de coopération amicales."

(Voir aussi en pages 3 et 8)

Le procès Nicol-Noël

LES TEMOIGNAGES A LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI

M. Gédéon Bégin, organisateur libéral à la dernière élection partielle dans Richmond, déclare que M. Nicol lui a dit, le 1er septembre 1922: "Je me fiche de vous autres et du parti libéral. Je suis dans la politique pour faire de l'argent. Quand je n'en ferai plus, j'en sortirai".

Le Dr Emile Noël raconte comment il a obtenu ses renseignements sur l'octroi des licences à Sherbrooke.

(De notre envoyé spécial)

Sherbrooke, 30. — Des déclarations sensationnelles ont été faites hier après-midi par M. Gédéon-E. Bégin, comptable, ex-treasorier de l'Association libérale de Sherbrooke et organisateur des élections partielles du mois dernier dans Richmond. Il a déclaré qu'à l'assemblée de 1917, Nicol avait demandé le remplacement de McCrea, afin de se faire choisir lui-même comme député. Nicol lui en avait parlé à maintes reprises auparavant. Le 1er septembre 1922, un vendredi, Nicol est arrivé de mauvaise humeur au bureau de M. Bégin et lui a reproché de l'accuser de trahison à propos d'une convention libérale. M. Bégin lui a répondu que c'était faux, et lui a donné des noms et des preuves. "M. Nicol, dit M. Bégin, a déclaré alors: Je me fiche de vous autres et du parti libéral. Je suis dans la politique pour faire de l'argent. Quand je n'en ferai plus, j'en sortirai. M. Nicol, dit le témoin, était si fâché qu'il a failli le battre."

LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Plusieurs témoins ont témoigné hier après-midi.

Le premier a été le chef de police Z. Couture. Il a déclaré que le docteur Noël ne l'avait pas questionné au sujet des lettres qu'il a données à M. Tremblay.

M. E. Gatién, secrétaire de la ville, a attesté qu'une motion datée du 16 octobre 1922, était inscrite au livre des minutes, par laquelle il était stipulé que M. Tremblay et Newton traitent en délégation contre certains abus. Les lettres demandées par M. Tremblay l'ont été deux jours plus tard, ce qui rend l'affaire plausible et claire.

M. Gatién déclare qu'il a entendu un rumeur que M. Nicol se faisait payer pour l'octroi des permis en mai 1921, de la part de licenciés qui venaient pour obtenir des certificats. Ils disaient généralement qu'ils n'étaient pas inquiets pour obtenir leurs permis parce que Nicol les aiderait. Benoit, en particulier, lui a dit des paroles semblables.

M. Frank Roch, gérant de la prison, a assisté à la conversation de Noël et de Ludger Roy, le 12 octobre 1922. Roy était venu apporter des remèdes à son frère malade et le docteur Noël avait causé avec lui. Roy a parlé de sa licence et a dit une foule de choses avec volubilité. Il a dit notamment qu'il avait vu Nicol vingt fois et que ce dernier lui avait promis de l'aider. Roy a consenti à signer les déclarations qu'il venait de faire.

M. Roch a entendu l'écho de rumeurs à l'effet que Nicol s'immiscerait dans l'octroi des permis, avant l'histoire des affidavits.

M. J.-O. Nault, marchand, déclare qu'en mai 1922, Ludger Roy lui a dit que, pour obtenir sa licence il allait abandonner son avocat présent pour aller voir Nicol qui était l'homme par excellence. Roy lui a parlé durant un mois et demi.

M. J.-B. Royer, agent d'immobiliers, a déclaré que, à sa connaissance, certains députés, dont Breton et Guay, étaient allés voir Nicol pour le transport d'un permis entre eux deux.

LE TEMOIGNAGE DE M. BEGIN

M. Gédéon Bégin a témoigné ensuite au sujet de quelle façon, il a déclaré qu'il circulait au printemps 1922 une rumeur que Nicol se faisait payer pour l'octroi des permis. La rumeur circulait assez librement, au point qu'un M. Charest lui ayant demandé d'intercéder pour lui pour un permis, M. Bégin lui a dit qu'il ne pouvait rien faire et il l'a envoyé chez Nicol. Il a parlé à Nicol lui-même de la rumeur qui circulait. M. Nicol lui a avoué qu'il s'occupait de faire accorder des permis, mais qu'il n'avait rien à en dire.

M. Bégin a parlé des rumeurs avec Therrien. Il n'a jamais parlé des affidavits jusqu'à la date de l'action intentée par M. Nicol. M. Bégin déclare ensuite que M. Noël confierait souvent avec lui sur la situation générale et que tous deux songeaient aux moyens d'obtenir au mal.

M. C.-O. BIRON

M. C.-O. Biron, notaire, et agent des terres de la Couronne admet que des rumeurs sur M. Nicol circulaient au printemps de 1922. Roy lui a déclaré que Nicol avait son affaire en mains et qu'elle serait promptement réglée. Durant l'été Roy a dit qu'il allait avoir son permis grâce à Nicol et que la chose était ainsi assurée; un M. Thériault a voulu louer un magasin du témoin sous option conditionnelle et ajoutait qu'il attendait son permis des efforts de M. Nicol.

M. LE DR NOËL

M. le docteur Emile Noël a commencé ensuite son témoignage. Il a raconté qu'après une entrevue avec MM. Tobin et Nicol, il a résolu de s'assurer si les rumeurs des licenciés qui circulaient depuis longtemps avaient quelque fondement. D'autre part, comme il voulait à tout prix éviter à M. Nicol des soupçons dommageables, il s'est arrangé pour faire jaser les licenciés sans qu'ils se doutent du but poursuivi.

LE CAS DU BARBIER THÉRIAULT

M. Noël en a vu quatre le 3 octobre. Le premier qu'il a vu est un M. Thériault, barbière et tenancier de taverne. Il l'a demandé à l'hôpital afin qu'il lui causât, pendant que le secrétaire du docteur Noël prenait les notes en sténographie. Thériault a ainsi causé librement

et a raconté son histoire que nous donnons ici dans ses lignes principales: "J'ai ma licence depuis le 4 mai 1922; j'ai été voir M. Nicol très souvent à ce sujet; j'avais fait une demande à Montréal, en décembre 1921, pour la licence de 1922 et j'ai été refusé en mars 1922. Quand j'ai préparé cette demande, j'ai voulu voir M. Nicol. M. Nicol m'a dit cette fois que si j'étais refusé il me la ferait avoir. Il y avait trois personnes qui étaient allées voir Nicol au sujet de licences, avant moi, car il y avait trois noms sur un papier avant le mien. En mars, l'inspecteur de la Commission est venu me voir; il a examiné les bêtises à l'intérieur et au dehors. Il m'a blackboulé et inspecteur à Montréal, il a fait rapport que mon magasin n'était pas propre et convenable pour avoir une licence; alors je me suis dit, tiens, je vais voir M. Nicol; je le voyais toujours priverment; je me suis rendu et lui j'ai dit: Il y a assez longtemps que je viens ici, il faut en finir, qu'est-ce que vous allez faire? Fais la demande, m'a-t-il dit et je te la ferai avoir. Si tu n'as pas je verrai à ce que tu aies. Dans cette circonstance, M. Nicol m'a dit: Fais voir à personne que je m'occupe de ça, ça pourrait me nuire. Finalement, le 4 mai, j'ai reçu un télégramme que ma licence m'était accordée. Baillargeon m'a dit qu'il allait chez Nicol dans le même but que moi.

M. Noël déclare qu'il n'a fait aucune pression sur Thériault pour lui arracher un aveu quelconque mais que celui-ci a parlé de sa licence avec la complaisance que les hôteliers d'alors avaient de parler de leurs affaires.

MM. BENOIT ET BRETON

M. Noël est allé voir ensuite Benoit au retour d'une visite aux malades et a pris prétexte d'acheter une boîte de cigarettes. Le docteur s'est informé comment allaient les choses, Benoit a répondu tristement que ça allait mal et que ses associés lui faisaient de la misère. Il souhaitait trouver de l'argent pour acheter la part de son comparse et ainsi s'en débarrasser. Il a demandé

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

M. Noël

de alors au docteur Noël s'il connaissait quelqu'un disposé à prêter de l'argent. M. Noël a saisi aussitôt l'occasion pour amener Benoit à conter ses affaires de licence et lui a dit, ce qui était vrai, que le père de son secrétaire voulait s'intéresser à l'exploitation d'un permis. M. Benoit a raconté de lui-même tout ce que contenait la déclaration que nous avons déjà citée en entier.

Pierre Breton était un client de M. Noël sous traitement. Le docteur a profité de cette circonstance pour l'interroger, et Breton a conté son histoire tout naturellement. Même chose pour Charest qui était patient à l'hôpital et dont la sœur était infirmière à l'hôpital Noël.

L'ENTREVUE NOËL-NICOL

Le lendemain, le docteur Noël a écrit à M. Nicol pour obtenir une entrevue mais n'a pas reçu de réponse. Le 5 octobre comme il y avait foule d'arrestations pour contravention à la loi des liqueurs et que Me Lazure, associé de M. Nicol, avait déclaré en pleine Cour que la Commission vendait au char et à la charge, M. Noël s'est décidé d'écrire à M. Taschereau. A ce moment Tobin a réussi à faire rencontrer Nicol et Noël. Durant l'entrevue on a parlé de sujets généraux et aussi de la question des permis. M. Noël a dit à M. Nicol ce qu'il avait fait et comment des licenciés avaient donné des déclarations.

M. Nicol a répondu que jusqu'ici il avait donné aux licenciés des consultations purement légales mais qu'à l'avenir il les refuserait. Il a ajouté qu'il résignerait si le premier ministre le demandait. M. Noël a alors montré à M. Nicol la lettre qu'il se préparait à envoyer à M. Taschereau. La conversation est tombée ensuite sur la question de l'hôpital. M. Tobin, croyant qu'un octroi de quinze mille dollars recommanderait les choses, a suggéré à M. Nicol de l'accorder. M. Noël a alors fait remarquer à M. Tobin qu'il ne s'agissait pas d'une question d'argent mais d'une question de principes.

Ces derniers faits relatifs à l'entrevue ont été corroborés par M. Tobin à peu près en entier.

LA CONFERENCE SUR LA CONTREBANDE

ELLE S'EST TERMINEE CE MATIN A OTTAWA. — LES DELEGUES AMERICAINS ET CANADIENS ONT PRIS DES MESURES POUR ARRETER LE TRAFIC ILLICITE A LA FRONTIERE.

Ottawa, 30 (S.P.C.). — La conférence sur la contrebande s'est terminée ce matin par une courte séance. Le juge Moss, président de la délégation américaine, a dit hier soir que la mission américaine partirait cet après-midi pour Washington. Hier soir, M. Jacques Bureau, ministre des douanes et de l'accise, recevait les visiteurs à un banquet.

Le communiqué officiel publié à la fin des délibérations de la journée en dit plus long que celui de mardi. On y mentionne que la conférence a discuté les derniers articles du programme présenté par la délégation américaine, mais il n'est pas fait mention des conclusions prises par la conférence à l'égard de ces propositions. Les trois articles qui restaient à discuter hier étaient:

1.—Mesure pour arrêter la contrebande par terre.

2.—Communication des informations au sujet des expéditions de spiritueux par automobile ou aéroplane.

3.—Arrangements réciproques pour la citation des témoins, l'exécution des commissions et des lettres rogatoires et la vérification des dossiers.

Le communiqué officiel se lit comme suit:

"La conférence s'est réunie hier et a discuté les derniers articles du programme. La question de contrebande de toutes sortes sur la frontière internationale a été étudiée et les mesures propres à mettre un frein au trafic illicite ont été suggérées.

"On a aussi parlé de la situation actuelle en rapport avec les automobiles et les autres choses volées dans un pays et saisis par les douaniers après avoir été passés en contrebande de l'autre côté de la frontière internationale.

"L'exécution des lettres rogatoires, etc., émises par les tribunaux de chaque pays et les audiences des commissions chargées de prendre des témoignages ont été discutées à la séance d'hier après-midi. Des arrangements réciproques au sujet de la prise de témoignages par les fonctionnaires des deux gouvernements intéressés à la poursuite des personnes violant la loi ont été également discutés. On a aussi étudié les dispositions à apporter aux lois de chaque pays au sujet de la vérification des dossiers employés devant les tribunaux.

VIENT DE PARAÎTRE:

Coups de Scalpel

poésies par le docteur JEAN-B. GAGNON.

En vente dans toutes les bonnes librairies et au "Devoir". Prix 1.00, frais de port, 10 sous en sus.

(Réd.)

ALPHONSE XIII AU VATICAN

LE DISCOURS DU PAPE ET CELUI DU ROI D'ESPAGNE

La Croix du 21 novembre nous apporte de nouveaux détails sur la réception du roi d'Espagne au Vatican. Nous extrayons de ce compte rendu les passages suivants: LA RECEPTION A LA CONSISTORIALE

Il était 1 h. 50 quand le roi Alphonse XIII et la reine d'Espagne traversèrent la salle Clémentine avec leur suite, recevant au passage le salut militaire d'un nombreux piquet de gardes suisses, en grande tenue, morlon en tête et poitrine couverte de la cuirasse. Les cardinaux Vannutelli, Merry del Val, Biletti, en qualité de doyens des trois ordres de cardinaux, attendaient les souverains à la porte de la Consistoriale où Alphonse XIII, entra, accompagné des cardinaux Vannutelli et Merry del Val, et derrière lui, la reine accompagnée du cardinal Biletti. La salle de la Consistoriale où, près de l'entrée, étaient groupés les grands d'Espagne et où se tenaient assises leurs dames en longues mantilles espagnoles présentait un aspect éblouissant. Trente cardinaux, revêtus de la pourpre, étaient rangés à droite et à gauche en deux longs arcs de cercle, et, au fond, sur le trône, au-dessus d'un baldaquin rouge, la blanche figure du Pape se détachait. Alphonse XIII s'avancé d'une allure décidée, faisant la première genouflexion au milieu de la salle, une seconde au pied du trône pontifical, puis, conformément au cérémonial qu'il avait désiré lui-même, il gravit les degrés, s'agenouilla pour baiser la mule du Pape, ce que firent après lui la reine, le général Primo di Rivera et les autres personnages de la suite royale. Alors, tandis que la reine allait s'asseoir sur un des deux trônes élevés contre le mur gauche de la salle, à la droite du Pontife, Alphonse XIII, debout au pied du trône pontifical, lut au Pape son discours d'une voix claire et énergique.

DISCOURS DU ROI
Le roi commença par remercier Sa Sainteté du don de la rose d'or fait à la reine et dit combien il avait aspiré vers ce moment pour exprimer au Pontife son filial dévouement. Son titre le plus cher, continua-t-il, est celui de roi catholique conféré par les Pontifes à ses prédécesseurs, car l'Espagne est si étroitement associée au catholicisme qu'elle verrait son existence compromise le jour où on lui ôterait la croix du Christ. Cette solidarité est confirmée par toute l'histoire de l'Espagne, par ses luttes pour défendre la foi et son zèle pour l'évangélisation des nouvelles terres qu'avaient découvertes le génie de Colomb. C'est Dieu qui confia à Ferdinand et Isabelle la mission d'éclairer de la lumière du Christ les peuples nouveaux et l'Espagne se glorifie, poursuivait-il, du royal oratoire d'avoir donné la vie à vingt nations américaines qui, avec elle, forment une si grande partie du monde civilisé.

Alphonse XIII formula le vœu que le peuple espagnol continuât toujours à contribuer largement à la gloire de Dieu et au bien de l'Eglise; il demanda que l'Eglise catholique coopérât toute à ce programme; il s'offrait au Pape avec toute la nation qui est prête même à une nouvelle croisade, au besoin, car l'Espagne sacrée disposée à n'importe quel sacrifice pour suivre la voix du Pontife. Il termina en demandant la Bénédiction apostolique pour sa famille et son peuple. Après ce discours, Alphonse XIII monta au trône pontifical, Pie XI l'embrassa. Le roi baisa la main du Pape et alla s'asseoir au trône à côté de la reine.

REPOSE DU SAINT-PERE

Le Pape dit combien il était heureux de souhaiter au roi la bienvenue en cette ville de Rome, qui vient de célébrer les centénaires de saint Ignace de Loyola, de saint François Xavier, de sainte Thérèse de Jésus, ces géants de la sainteté. Il était aussi de pouvoir souhaiter la bienvenue à la reine à laquelle il avait offert la rose d'or en signe de sa bienveillance. Il avait entendu avec émotion le roi d'Espagne se glorifier de son titre de roi catholique et s'offrir avec son peuple à l'Eglise avec l'ardeur d'un croisé. Le Pontife est fier de compter dans l'universelle famille catholique un roi si profondément croyant et un peuple si magnifiquement chrétien. Pie XI fit alors à son tour un lumineux tableau des gloires chrétiennes de l'Espagne et déclara qu'en embrassant le roi il avait exprimé de la façon la plus claire ses sentiments, car c'est toute l'Espagne qu'il avait voulu embrasser en même temps, et il avait senti que le roi portait en son cœur le cœur de son peuple, comme au jour où sur le sommet de Notre-Dame-des-anges, en 1919, Alphonse XIII a consacré l'Espagne au Sacré Cœur de Jésus. Dans ce Cœur divin, le Pontife retrouverait chaque jour l'Espagne, en priant pour elle, il lui demanderait pour la noble nation les bienfaits de l'unité, et de la paix dans la prospérité et la gloire, en un mot, la paix du Christ dans le règne du Christ. L'Espagne — le Pape n'en doute point — marchera toujours dans la voie de l'Eglise catholique unique, expression complète du christianisme. En ce chemin, l'Espagne bénéficiera toujours de la collaboration du Pape et en même temps de celle de l'épiscopat et du clergé espagnol qui sont une gloire de l'Eglise catholique. Pie XI termina en bénissant le roi, la reine, leurs enfants si chers à l'Espagne, la reine mère et toute la famille royale, la magistrature, l'armée et la nation entière.

Le Pape et le roi Alphonse XIII eurent ensuite un entretien privé dans la bibliothèque particulière.

Un congrès de voyageurs de commerce

La "Dominion Commercial Travelers' Association" tiendra ses assemblées annuelles à l'hôtel Windsor, le 15 décembre, pour durer trois jours et se terminer par un banquet lundi soir le 17 décembre. L'association compte un effectif de 12,000 membres dans tout le Canada et ses finances sont prospères.

M. John Perry, de Montréal, en est le président; M. Pierre Rolland, vice-président et M. Max Murdock, trésorier.

Les concerts LOUIS GRAVEURE

Le chanteur anglais Louis Graveure a rempli hier soir la salle de l'hôtel Mont-Royal d'une foule grandement admiratrice qu'il a fait vibrer à son goût. Le chanteur et le musicien semblent être deux chez lui, le second cédant le pas au premier qui est souvent exécuté et dans tous les cas fort distingué et toujours vivant. C'est un très beau baryton qu'on va entendre, comme on entend par exemple dans Mischka Elman un merveilleux violoniste, sans se préoccuper de la musique qu'il sert.

Non pas que Graveure n'ait pas un excellent programme: Frank, Paladilhe, Duparc, Saint-Saëns, Debussy, Massenet, du folklore hongrois et anglais, Moussorgski, Haendel, Schubert. Au point de vue vocal et expressif, on ne peut rien désirer de mieux; à celui de la vérité, il y a des réserves à faire. L'air *Vison fugitive* et l'air du *Toréador* donné en rappel visaient plus à l'effet qu'à autre chose. L'intonation au voyage a été d'une mélancolie désespérante, mais d'un autre côté, deux mélodies de Saint-Saëns, *Mal et Petite Mère* ont été délicieuses et le *Nocturne* de César Franck, d'une grande délicatesse.

Somme toute, Louis Graveure est un chanteur qu'on entend avec plaisir et dont l'influence sur ses auditeurs se comprend. Suprêmement à l'aise dans tout ce qui demande de l'élégance et de la distinction, il sait manier un organe très sympathique avec toutes les ressources d'une profonde science du mécanisme de son organe.

Il était accompagné avec une étonnante fidélité par M. Arpad Sandor qui joue fort bien du piano et sait ne pas rester dans un effacement trop humble. M. Sandor a joué la *Polonaise* de Liszt avec un mécanisme impeccable.

Fréd. PELLETIER.

Brodeur sera pendu vendredi

Raoul Brodeur, détenu actuellement à la prison de Bordeaux et reconnu coupable du meurtre de Henri Royer, sera pendu vendredi prochain à moins d'événements imprévus.

Il devait monter à l'échafaud le 19 janvier dernier, mais sa cause avait été portée successivement en Cour d'appel et en Cour suprême. Brodeur a été jugé par le juge Joseph Demers, sur des preuves de circonstances.

La Ligue de la sécurité publique

M. Arthur Gaboury, ancien surintendant de la compagnie des tramways, est devenu gérant de la nouvelle ligue qui vient d'être créée dans la province pour prévenir les accidents. La Ligue recherchera tout spécialement les causes de ces accidents afin d'indiquer ensuite un remède efficace.

C'est un problème. La circulation plus intense des automobiles et des camions dans les grands centres multiplie les dangers et les pertes de vie; la distraction des chauffeurs et leur imprudence aussi, font craindre pour la vie des piétons. La Ligue s'appliquera à l'étude de toutes ces causes.



MERVEILLEUSE OCCASION

SAMEDI, LUNDI ET MARDI

Examen scientifique de la VUE

Verres et Montures de Première Qualité, \$6.50 Complet

TAIT-FAVREAU, Itée

Opticiens - L. FAVREAU - Optométriste

SPECIALITE

Nous donnons une garantie

197 Ste-Catherine Est.

TEL. EST 7377

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche soir, le 2 décembre à la basilique, pour 8 heures, à l'office des Quarante heures; que tous soient présents.

Bordeaux à besoin d'un comptable

A la demande du gouverneur de la prison de Bordeaux, le juge Monnet a condamné le comptable F. X. Archambault, à trente-six mois de détention à la prison de Bordeaux au lieu du pénitencier. M. Napoléon Séguin a déclaré que la comptabilité de la prison exigeait les services du prévenu.

Le juge Lacroix a siégé pour la première fois hier à la Cour des sessions. Me Philippe Brals lui a présenté une paire de gants blancs comme symbole de l'incorruptibilité des magistrats et M. Joseph Cohen lui a offert les félicitations du barreau.

Une belle tapisserie

Paris, 30 (S.P.A.). — La grande tapisserie intitulée "Départ des troupes américaines de Philadelphie" que le gouvernement français doit offrir aux Etats-Unis, sera bientôt achevée aux ateliers de Beauvais. Six tisserands spécialement choisis sont depuis trois ans attelés à l'ouvrage. La tapisserie sera exposée à l'Exposition internationale des Arts décoratifs de Paris et sera ensuite expédiée aux Etats-Unis. Une copie en sera gardée au musée de la guerre avec d'autres tapisseries qui sont actuellement en cours de fabrication aux Gobelins.

La tapisserie destinée aux Etats-Unis a une surface de 38 mètres carrés. Elle représente des artilleurs défilant dans une rue. Au premier plan se voit un porte-drapeau à cheval déployant les couleurs américaines. Dans la large bordure

A PARTIR DE DIMANCHE AU SAINT-DENIS



Sa Sainteté le

PAPE

PIE XI

Pellicules autorisées approuvées par Sa Sainteté

SCENES MERVEILLEUSES DE

ROME, LE VATICAN, LA BASILIQUE SAINT-PIERRE ET LE CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

PRIX POPULAIRES

A Parir du

Dimanche 2 Déc.

ST-DENIS

CALENDRIER

DEMAIN: samedi, 1er décembre 1922.
De la B. V. Marie, simple.

Lever du soleil, 7 h. 26 m.
Coucher du soleil, 4 h. 12 m.
P. O. le 14 à 9 h. 44 m. du soir.
P. L. le 23 à 2 h. 30 m. du matin.
N. L. le 7 à 8 h. 36 m. du soir.
D. O. le 30 à 4 h. 12 m. du soir.
D. L. le 1er à 5 h. 15 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier.

DEMAIN

PLUIE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 42.
Même date l'an dernier, 41.
Minimum aujourd'hui 25.
Même date l'an dernier, 29.
BAROMETRE
8 heures a.m. 29.54, 11 heures a.m. 29.72.
1 heure p.m. 29.70.

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

L'Association catholique de la Jeunesse lance une nouvelle campagne de souscription — Appel à toutes les bonnes volontés.

Les besoins urgents — Une lettre de M. le sénateur Belcourt au nom de l'Association canadienne française d'Education d'Ontario.

On nous communique les pièces suivantes, dont nos lecteurs saisi-ront tout de suite l'importance:

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO.

Bien des soucis nous réclament. Ils s'absorbent tous dans le plus profond: venir en aide aux écoles de l'Ontario. A neuf ans d'intervalle, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française lance un nouvel appel en faveur de nos compatriotes ontariens. Depuis 1914 la lutte soutenue par les Canadiens français de l'Ontario pour la liberté de l'enseignement a revêtu diverses formes qu'il appartenait aux chefs de la résistance à choisir. Les espoirs de paix fondés sur le respect des droits de chacun demeurent irréalisés. L'heure de la justice n'a pas encore sonné et l'épreuve qui se prolonge grandit ces âmes fortes. Devant l'agression s'est dressée une volonté indomptable que l'effort continu d'exalter. Le spectacle d'un aussi éminent courage n'a cessé de provoquer chez nous une profonde admiration. La situation récemment mise en plus vive lumière par les incidents de Green Valley, de Windsor et de Pembroke, l'énormité des sacrifices que la résistance nécessaire impose à nos compatriotes de la province voisine commandent plus que la louange; elles nous tracent l'impérieux devoir de leur venir en aide d'une manière efficace.

Soucieuse d'y mettre cette froide mais inébranlable détermination qui caractérise la lutte soutenue par nos compatriotes de l'Ontario, l'A. C. J. C. entend une nouvelle souscription dont le produit sera versé à l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, organisme directeur compétent et autorisé, qui le distribuera suivant les meilleurs intérêts de la cause qu'elle a mission de défendre. En offrant son concours actif à la minorité ontarienne, l'A. C. J. C. a la conviction de servir les intérêts supérieurs de la foi et de la langue. Ce qu'elle offre à nos compatriotes éprouvés, c'est le gage d'un attachement vrai, le fruit d'une sympathie pratique, le témoignage d'une solidarité croissante.

L'A. C. J. C. invite avec instance toutes les sociétés religieuses, nationales, d'assistance mutuelle et de bienfaisance toutes les organisations dont l'influence se fait sentir quelque part au Canada français, à lui accorder l'appui dont elle a besoin pour soutenir efficacement l'effort de ceux qui dans la lutte actuelle donent l'exemple du plus pur patriotisme.

Rappelons-le. Leurs intérêts sont les nôtres; les droits en jeu sont communs à eux et à nous.

Le Comité central de l'A. C. J. C.

LA LETTRE DE M. BELCOURT

Ottawa, le 14 novembre 1922
M. Joseph Blain, avocat,
Président de l'A.C.J.C.,
90, rue Saint-Jacques,
Montréal, P. Q.
Monsieur le président,
Pour répondre au sursoit d'indignation soulevé par la révélation de l'état permanent d'oppression qui existe à Pembroke, et dont les dernières manifestations ne sont qu'un épisode, au sentiment d'admiration suscité, d'un bout à l'autre du pays et en particulier dans la province de Québec, par la fière conduite de nos compatriotes et pour en même temps se rendre au désir, plusieurs fois déjà manifesté, d'alléger le fardeau si généreusement assumé par les pères de famille à Pembroke et ailleurs, votre Association a eu la généreuse idée de nous offrir ses services et son dévouement pour diriger et recevoir les souscriptions qui s'offrent de toutes parts et en faciliter d'autres.

Aux jours sombres de 1914, grâce au concours enthousiaste de votre Association qui s'est traduit dans l'organisation d'une souscription dont le succès fut merveilleux, notre Association a pu tenir tête à l'orage, assurer la subsistance à nos instituteurs privés de leur salaire, puiser auprès des plus hautes autorités du pays et de l'Empire, non sans succès, tous les moyens d'obtenir justice.

Depuis ont été érigées des écoles bilingues à Green-Valley, dans le diocèse d'Alexandria, à Pembroke, dans le diocèse de même nom, et à Windsor, dans le diocèse de London. Toutes sont d'abolues nécessité et elles sont maintenant au prix d'un double impôt que doivent payer ceux qui les supportent.

Elles ont été placées à ces endroits par les chefs de famille comme une revendication vivante du droit des parents sur l'éducation de leurs enfants, un démenti constant à l'assertion que les Canadiens français s'accommodent au régime qu'on veut leur imposer, une protestation efficace contre le système de dénationalisation qu'un certain nombre de coreligionnaires de langue anglaise cherchent à imposer aux Canadiens français, mais surtout pour fournir aux enfants canadiens-français l'enseignement des deux langues officielles donné

selon les véritables méthodes pédagogiques.

Les écoles de Green Valley et de Windsor ont démontré encore une fois et d'une manière bien éloquente que les méthodes d'enseignement préconisées et demandées par nos compatriotes d'Ontario pour nos écoles sont les seules par lesquelles il est possible d'enseigner d'une manière convenable les deux langues officielles du pays.

Ces écoles ont pleinement répondu à l'attente de ceux qui ont fait les sacrifices nécessaires pour les établir. Elles sont indispensables. Il faut qu'elles demeurent et fonctionnent.

Toutes ont besoin d'une assistance financière que notre Association ne peut donner.

Nous avons encore d'autres témoignages; en particulier l'école de pédagogie ouverte à l'Université d'Ottawa. Les écoles pédagogiques officielles ne répondent nullement à nos besoins et à nos aspirations légitimes et leur sont plutôt nuisibles. A ceci nous répondons en fondant une école de pédagogie qui nous fournira des instituteurs et des institutrices avec des brevets supérieurs que ne donnent pas les institutions neutres et unilingues.

Voilà des raisons urgentes que nous présentons à accepter l'offre de votre Association si généreuse et si opportune de renouveler auprès de nos compatriotes la souscription de 1914.

Il convient que ce soit l'Association de la Jeunesse qui se charge de cette souscription puisque c'est elle qui a pris l'initiative et a assuré le succès de celle qui fut faite il y a dix ans.

Les autres sociétés nationales qui nous ont offert leurs services avec enthousiasme seront heureuses, nous n'en doutons pas, de coopérer avec les jeunes pour rendre cette souscription aussi abondante que possible.

Une souscription dans laquelle tous sont unis dans un même esprit de coopération dira bien haut aux compatriotes opprimés l'encouragement dont ils ont un si pressant besoin, et témoignera d'une solidarité que l'adversaire lui-même ne pourra s'empêcher d'admirer, et par-dessus tout assurera le maintien et la fonction de plus en plus fructueuse de ces écoles libres.

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario,

(Signé) N.-A. BELCOURT.

M. Taschereau ne peut dire que M. Noël a cherché à supplanter M. Nicol

Le premier ministre de la province, dans l'interrogatoire qu'on lui a fait subir ce matin, déclare qu'il ne se souvient pas de la prétendue entrevue Taschereau, Lemay, Nicol et Simard — Le Dr Noël aurait dit au procureur général que M. Nicol faisait tort au parti dans les Cantons de l'Est — M. J.-E. Caron rend témoignage sur la demande d'octroi de la part du défendeur — La cause est ajournée à mardi.

Sherbrooke, 30. (De notre envoyé spécial). — La séance de ce matin a débuté par le contre-interrogatoire de M. le juge Lemay. Auparavant l'ajournement de la cause a été décidée de vendredi midi à mardi prochain.

M. Lemay répète que plusieurs personnes lui ont parlé de la rumeur, mais ajoute qu'il ne se rappelle pas de leurs noms, n'y ayant pas attaché beaucoup d'importance.

M. Lemay a parlé à différentes personnes de l'Association libérale; il croyait de son devoir de le faire.

Il ne croit pas que le docteur Noël lui ait parlé des affidavits, ni de faire une enquête. Il a dit seulement qu'il serait bon d'attirer l'attention du premier ministre sur ce point.

Lors de la rencontre de MM. Lemay, Simard, Nicol et Taschereau, à Montréal, sur la question de savoir qui devait obtenir le permis, de Gagné ou de Benoit, M. Taschereau s'est enquis du dossier de chacun des candidats. M. Lemay est resté sous l'impression qu'à l'assemblée de 1917, M. Noël s'était rallié à l'assentiment général.

A propos de la visite de M. Noël auprès du premier ministre, soldant pour protester contre la nomination de M. Nicol suivant ce dernier, M. Lemay a dit que MM. Noël et McCabe se sont rendus simplement pour demander un portefeuille pour Sherbrooke, et non pour dégommer M. Nicol.

M. Lemay parle aussi d'une autre rumeur relativement au commerce des boissons alcooliques et dans laquelle on mêlait le nom de M. Nicol.

M. TASCHEREAU

M. L.-A. Taschereau est appelé ensuite à témoigner.

M. Taschereau a identifié tout d'abord divers documents relatifs à l'hôpital Noël, à son programme, à ses moyens d'existence, etc.

M. Noël expose dans une série de lettres que son hôpital a pour but de fonder un institut d'enseignement et de recherches scientifiques.

M. Taschereau ne se rappelle pas de la rencontre avec MM. Lemay, Nicol et Simard.

Il lui serait bien difficile de s'en rappeler tant la chose est courtoise. Nombre de gens sont allés le trouver, mais ont dû retourner bredouille toujours. Jamais il n'a intercedé pour personne. Il se contentait de soumettre les deman-

des à M. Simard. Il est donc fort possible que l'entrevue ait lieu.

M. Taschereau admet que la Commission des liqueurs relève plus particulièrement du trésorier provincial que des autres ministres.

M. Taschereau reconnaît une lettre que M. Noël lui a envoyée sur la question des malaises de la ville de Sherbrooke au sujet des liqueurs, et des rumeurs qui couraient sur M. Nicol. M. Taschereau admet que M. Noël lui a demandé d'intervenir.

En 1917, M. Nicol n'avait pas le patronage exclusif à Sherbrooke. M. Nicol était alors uniquement substitut du procureur général.

Le témoin déclare que, comme chef de cabinet, il ne peut dire que M. Noël a fait des tentatives pour supplanter M. Nicol.

M. Noël, déclare M. Taschereau, m'a dit que M. Nicol détruisait le prestige du parti dans les cantons de l'Est et qu'il devrait rentrer dans la vie privée.

M. Taschereau connaît M. Nicol et l'a toujours trouvé très franc, très loyal et très dévoué et que le gouvernement l'a estimé et en est satisfait.

M. Noël, dit le témoin, a eu plusieurs entrevues avec lui où il lui a exposé les buts de son projet.

Le montant que M. Noël voulait avoir été environ de cent mille dollars, d'après l'ensemble des conversations.

M. Noël lui avait dit que cent mille dollars avaient été dépensés. En plus, \$95,000 ont été dépensés pour l'entretien. M. Noël a déboursé \$40,000 de son argent pour le développer.

Les difficultés ont surgi d'abord, au sujet de l'octroi de l'assistance publique. M. Noël trouvait que la loi ne lui donnait pas satisfaction. Il voulait une somme spéciale qui pût compenser un peu les services gratuits rendus.

La première question et la principale qu'ont traitée le docteur Noël et lui a toujours été l'hôpital comme projet d'institut de recherches scientifiques.

M. Taschereau répète que M. Noël se plaignait de M. Nicol dans la façon d'exercer le patronage, que la chose devenait funeste aux partis et qu'il fallait décapiter M. Nicol.

N. Noël lui avait parlé d'affidavits recrus de licenciés et c'est à la suite de ces faits que M. Noël lui a demandé à ce que M. Nicol cesse sa façon d'agir et rentre dans la vie privée. M. Taschereau admet que M. Noël lui a montré les certificats d'universités qui approuvaient son projet d'hôpital plein et avec faveur.

Le témoin dit que l'on n'a pas demandé officiellement la somme de cent mille dollars, mais que l'on convenait qu'un tel montant serait nécessaire environ.

M. J.-E. CARON

M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, témoigne ensuite.

M. Noël lui a parlé de son projet d'hôpital.

Il a approuvé le programme et dit que l'exécution en serait désirable. M. Caron raconte que le docteur Noël avait déclaré qu'il faudrait \$100,000. C'était une conversation privée.

Il n'a pas promis d'être le parrain du projet et il dit qu'il donne que la demande d'une subvention était exagérée.

M. DESLAURIERS

M. Wilfrid Deslauriers, secrétaire de l'hôpital Noël, a déclaré qu'il avait pris en notes sténographiques les témoignages de Benoit, Thériault, Charest et Breton. Il en garantit l'authenticité.

Le témoin raconte que le docteur Noël lui a demandé de prendre en note ce que les témoins avaient à dire. Il a pris exactement les mots dits par les licenciés.

Benoit a raconté l'histoire de sa licence sans y être sollicité.

La cause est ensuite ajournée à mardi.

Les agents n'ont qu'à s'exécuter

LE COMITÉ ET LE CONSEIL SOLIDAIRES AVEC LE CHEF DE POLICE POUR BRISER L'UNION DE LA POLICE.

Au sujet des ordres formels donnés aux policiers de quitter les rangs de l'union, M. Brodeur, président du comité exécutif, a fait ce matin la déclaration suivante:

"Nous n'avons donné aucune nouvelle instruction au chef de police. Les ordres qu'il a donnés hier à ses officiers sont tout simplement la conséquence de la décision prise par le conseil municipal le 15 septembre 1922."

Le 21 juillet 1922, une commission spéciale du conseil a pris en délibération une communication de la fédération des employés municipaux de Montréal, et a soumis le rapport suivant au conseil municipal:

"Votre commission se déclare opposée à l'union de la police telle qu'elle existe actuellement."

M. MACKENZIE KING A HALIFAX

Le chef d'Etat canadien dit que l'Empire britannique est le modèle des ligues de nations — Il convient, dit-il, de ne pas s'immiscer dans les élections anglaises — Les bons offices de notre haut commissariat à Londres.

(Suite de la 1ère page)

LES ELECTIONS ANGLAISES

Les motifs qui induisent fortement le Canada à appuyer la Société des Nations comme l'unique alternative de la violence pour maintenir la paix et la sécurité parmi les nations du monde lui donnent raison d'être davantage fier et satisfait de sa position de Dominion le plus en vedette dans l'Empire britannique. Rien n'a été démontré plus clairement à la conférence impériale que le fait que la conception de l'Empire britannique comme une association de nations libres est devenue la doctrine reconnue de nos relations internationales.

La conférence s'est poursuivie avec contentement que la portée avec laquelle l'exposé de son point de vue et les principes qu'elle poserait pourrait s'appliquer aux diverses parties de l'Empire et les engager de l'approbation des gouvernements représentés et de l'approbation de leurs parlements représentatifs. La coopération et les moyens de l'effectuer promptement et efficacement entre les multiples parties de l'Empire britannique dans toutes les affaires d'intérêt commun furent les motifs et les buts fondamentaux des délibérations et conclusions. Le n'ait pas le moindre doute que les constatations de la conférence soient bien vues des nombreux parlements de l'Empire et par la voix des parlements des peuples intéressés. Il va sans dire que l'unité et la solidarité au sein de l'Empire seraient ainsi accrues au bénéfice de chacune des parties tout en accroissant la puissance et le prestige de l'Empire en général.

LA LIGUE DES NATIONS LA PLUS EFFICACE.

"L'Empire britannique constitue la Ligue de nations la plus efficace au monde à l'heure actuelle. Elle pourrait servir de modèle à la grande Société des Nations comme exemple de la façon dont les intérêts et les idées peuvent être promus en commun sans sacrifier l'indépendance d'aucun des membres et en procurant des avantages considérables à tout. La conférence, entre les représentants des gouvernements concernés s'est révélée l'instrument propre à réconcilier les divergences d'opinion et à favoriser le bien de tous. Comme illustration de ce que l'effort coopératif entre les gouvernements peut accomplir en tout ce qui touche à la paix et à la sécurité et au bon vouloir international, il n'existe dans le monde aucun parallèle à l'Empire britannique et aux méthodes qu'il adopte pour atténuer ses huts et ses aspirations.

Le bien-être général, c'est comme s'il était un dans plusieurs et plusieurs en un.

RELATIONS INTERIMPERIALES.

"L'esprit de bonne volonté, d'entente réciproque, ainsi que de coopération qui a animé et caractérisé toutes les relations aux deux conférences est une preuve très agréable des relations qui existent aujourd'hui entre toutes les parties de l'Empire britannique. Je crois que les relations entre les nombreux gouvernements de l'Empire ont été plus nettement définies que jamais auparavant, à l'avantage de tous et de chacun, et que les accords et les ententes conclus ont favorisé les intérêts mutuels des diverses parties et fortifié l'unité de l'Empire."

"Votre commission est d'opinion qu'aucune fédération des employés municipaux ne doit exister en ce qui concerne les membres du corps de police, des pompiers et les employés du département de l'aqueduc; la commission n'a cependant aucune objection à l'existence de l'association de bienfaisance de la police, de celle des pompiers et d'une autre semblable dans le département de l'aqueduc."

Le rapport est signé par les chefs de file: Brodeur, Carmel, Quintal, Bédard, DesRoches, Turbot, O'Connell, Savard, Gauthier et Riel.

Le conseil, sur proposition de l'échevin Sansregret, appuyé par l'échevin Savard, a adopté le rapport ci-dessus à l'unanimité.

"Quant à la présente lutte électorale en Grande-Bretagne, je n'ai rien à dire sinon de répéter ce que j'ai dit au moment de mon départ du sol anglais et que nous comprenons si bien tous, à savoir l'importance que chaque partie de l'Empire britannique détermine elle-même, dans son propre intérêt, ce qu'elle juge le meilleur dans les problèmes d'ordre domestique."

"Ici au Canada, nous n'aimons pas que la Grande-Bretagne ou un des Dominions britanniques cherchent à influencer les électeurs dans le choix de notre propre politique fiscale. Nous sommes prêts à accorder aux autres parties de l'Empire un contrôle pareil des affaires domestiques. Quel que soit le verdict du public anglais concernant la politique fiscale actuelle, je n'hésite point à dire que sa décision n'affectera aucunement la cordialité des relations qui existent entre le Canada et le Royaume-Uni, lesquelles, à mon sens, ne furent jamais plus satisfaisantes qu'à l'époque actuelle."

BELLE TRAVERSE

"Le voyage de Liverpool à Halifax a été des plus agréables. Ce n'est pas tomber dans l'exagération que de dire que pendant au moins trois jours de la traversée on se serait cru en pleine Méditerranée malgré l'approche de l'hiver. La température était douce, le soleil brillait la plupart du temps et la mer était calme."

"En Angleterre, il était aisé de voir que l'on s'intéresse de tout côté au Canada et aux affaires canadiennes. Le public britannique a vite compris qu'au Canada comme ailleurs les premières années de l'après-guerre virent naître nombre de problèmes compliqués."

LA PROSPERITE RENAIT

On reconnaît toutefois que ces problèmes se résolvent rapidement et que de toutes parts on voit revenir la prospérité. Le crédit du Canada est en haute estime dans l'esprit des placiers anglais et n'estait la condition défavorable du change beaucoup de capitalistes anglais viendraient ici. Espérons qu'ils feront comme les immigrants anglais qui s'annoncent plus nombreux vers nos rivages. Il est bien entendu que dans sa politique d'immigration, le Canada entend exercer un sage contrôle dans le choix des catégories d'immigrants et se propose de protéger ses industries, mais c'est vrai de dire que notre pays est regardé là-bas comme la terre qui offre les meilleures perspectives et que les colons vont venir en nombre toujours croissant.

"Partout, on m'a fait des éloges des grands services rendus au Canada par notre haut commissaire, M. P.-C. Larkin, qui surveille et favorise avec une ardeur infatigable les intérêts du Canada. En la personne de M. Lucien Paquet, secrétaire du commissariat, le Canada possède un autre représentant à Londres qui rend des services très appréciables. L'utilité admissible des fonctions du haut commissaire se fera encore davantage sentir quand les bureaux canadiens seront groupés dans l'édifice du Canada, à Trafalgar Square. C'est-à-dire dans quelques mois selon toute probabilité."

qu'à Montréal s'établissent à \$628,461.740 comparativement à \$67,425,324 en novembre 1921 soit une augmentation de \$161,044,416. En novembre 1921 les compensations avaient été de \$506,188,587.

A Wall Street

New-York, 30 (10 h. 30) — Les cours étaient plutôt irréguliers ce matin en ouverture à la Bourse. Les tendances n'étaient pas très évidentes. Le Maxwell s'est efforcé encore d'abandonner et son cours est tombé de 1 point 1/4 dès la première vente. Le Davison Chemical s'est avancé de 1 point 1/4.

Midi—Plusieurs opérateurs sont absents cette semaine et cela explique la diminution du volume des opérations en même temps que la faiblesse de certaines valeurs. Le Gulf States Steel et le Maxwell Motors à étaient faibles; certains moteurs et des tabacs sont montés mais sans pouvoir entraîner les autres valeurs de leurs groupes. Le Tobacco Products et le Maracibo Oil ont touché chacun un nouveau haut pour l'année. Les actions Market Street Railway sont montées de 1 point 1/2 à 6 points 1/2; l'United Railway Investment de préférence, le Goodrich, l'Associated Dry Goods et le Central Leather étaient forts. Les sucrés ont cédé du terrain constamment et le Davison Chemical est tombé de quatre points après sa hausse du début. Le prêt à vue s'est ouvert à 4 3/4 p.c.

Cours du change

Londres \$4.36 \$4.45
Paris 0.540 0.551
Bruxelles 0.466 0.476
Rome 0.436 0.445
Genève 1.747 1.782
Amsterdam 3.795 3.870
Madrid 1.298 1.323
Stockholm 2.625 2.683
Christiania 1.500 1.532

LES CHIFFRES DU BUDGET POUR L'ANNÉE 1924

Les commissaires municipaux en soumettent le détail au conseil, dans un rapport succinct — Les surplus sont absorbés par les dépenses d'administration et la commission métropolitaine.

Selon les prescriptions de la charte, le comité exécutif a adopté définitivement hier, les prévisions budgétaires de l'année 1924 pour les remettre au conseil avant le 1er décembre. Son rapport général contient les considérations et les statistiques suivantes:

"En conformité avec les devoirs qui lui sont conférés par la charte de la ville, le comité exécutif a préparé les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 1924 et a l'honneur de soumettre à votre approbation la répartition suivante:

	1923	1924
Intérêts	\$6,425,314	\$6,444,233
Fonds d'amor.	834,777	845,530
Taxe d'école.	6,298,153	7,447,675
Fonds réserve	550,394	575,840
Rés. pour pertes	100,000	100,000
Pensions, annuités	95,000	115,000
Comm. métrop.	150,000	300,000
Contrats, obligations, etc.	2,311,242.75	2,424,451.78
Salaires, gages et dép. gén. d'administ.	7,879,750.25	8,389,628.22
Total	\$24,644,631	\$26,242,358

L'Université à M. Naggiar

L'Université de Montréal recevra à dîner, au Cercle universitaire, le mercredi 5 décembre prochain, à 7 heures 30 du soir, M. Paul-Emile Naggiar, consul-général de France au Canada, à l'occasion de son départ de notre pays.

Deux notes de Berlin

Berlin, 30 (S.P.A.) — Le gouvernement allemand vient de remettre à l'ambassade française deux notes concernant l'arrestation d'un officier français, le capitaine Darmont, près de la frontière germano-suisse.

Les communications disent que l'enquête a indiscutablement établi que l'arrestation a été opérée en territoire allemand, constatation

corroborée, dit-on, par les perceptions douaniers de la Suisse.

Les notes soutiennent aussi qu'il existe maintes preuves démontrant que le capitaine Darmont a fait de l'espionnage économique et politique. Elles ajoutent que le procureur de l'Etat prend des procédures contre lui.

Chez les Frères des Ecoles chrétiennes

Le Frère Théophane-Léon, directeur des novices à Laval-des-Rapides, est nommé visiteur général, pour les maisons de la formation de l'Amérique du Nord. Le Frère Herménégilde devient directeur des novices et il est remplacé à l'académie d'Ottawa par le Frère Réginald.

LES FETES DU "DROIT"

Deux grandes conférences

Ottawa, 29. — Les fêtes du Droit se sont continuées cet après-midi par deux grandes séances à la salle paroissiale Notre-Dame et à la salle académique de l'Université. Au premier endroit le Père Marcolle a présenté les deux conférenciers, M. Aurélien Bélanger, député de Russell à Toronto, et M. Hervé Roch, avocat au barreau de Montréal. Le P. Marcolle a rendu au Droit un éloquent témoignage.

M. Aurélien Bélanger a parlé du bon journal qui aide les hommes à se développer lorsqu'ils sont au collège. Il y fait pénétrer la vie vécue, il fixe les idées nécessaires, et leur donne une vraie application. Il apporte surtout son appui à chaque période de la formation de la jeunesse, complète l'éducation des professeurs, et l'instruction du cours. Il donne enfin une bonne idée de la vie en donnant à chaque espèce de nouvelles la juste part qui lui revient, ne donnant pas le pas à un événement sportif sur un fait international.

National de fond et d'atmosphère, il équilibre la personnalité du jeune homme qui se forme, donne d'excellentes notions littéraires, met en pratique les principes et les théories que la jeunesse étudie dans les livres et les commente à la lumière des événements contemporains. C'est souvent une illustration de la leçon apprise. On peut donc dire ici que le bon journal est un

instrument de culture et de formation pour la jeunesse.

Et le Droit accomplit à Ottawa, en plus de ce devoir, la tâche indispensable de l'enseignement patriotique. Il enseigne à ses lecteurs la portée des attaques contre la France française, indique les moyens de résistance, apprend à combattre avec vigueur pour la civilisation française et l'école religieuse. En un mot, il donne, comme tous les bons journaux catholiques, une excellente leçon morale et patriotique qui complètera toujours d'une manière utile les enseignements du professeur.

M. Aurélien Bélanger a développé longuement tous ces points. M. Hervé Roch a aussi prononcé un vibrant discours à l'éloge du Droit et M. Thériault, le maire de Hull, a aussi prononcé quelques mots.

En même temps que cette séance se tenait à la salle Notre-Dame pour les élèves des collèges et des couvents d'Ottawa, M. le chanoine Campeau présidait une autre séance à la salle académique de l'Université pour les étudiants en théologie d'Ottawa. M. l'abbé Léon Binet, évêque du grand séminaire d'Ottawa fut le conférencier et a parlé des directions pontificales et de la bonne presse.

Demain soir, il y aura grande séance

CHOSSES MUNICIPALES

Le comit fait le coup de grâce

IL ORDONNE AU CHEF DE POLICE D'AVERTIR TOUS LES POLICIERS DE SORTIR DES RANGS DE L'UNION DE LA POLICE. — L'ORDRE CAUSE UNE SURPRISE — LES ENSEIGNES LUMINEUSES.

Le chef de police a réuni, hier, tous les officiers supérieurs en charge des stations de police, pour leur transmettre l'ordre reçu du comité exécutif que tous les agents doivent quitter les rangs de l'union de la police au plus tôt. Il a longuement conféré avec eux des moyens à prendre pour établir une plus stricte discipline chez les policiers. L'ordre est la conséquence d'une résolution du conseil municipal adoptée le 15 septembre 1922, par laquelle les échevins se prononçaient en grande majorité contre l'union de la police telle que constituée. Et depuis le comité exécutif a manœuvré de manière à exécuter la condamnation portée contre l'union; il a frappé les chefs de l'union et les a déstitués des cadres de la police, à cause de leur manque de discipline, puis il a enjoint aux officiers de se retirer des rangs de l'union. Aujourd'hui, les policiers sont laissés à leurs propres forces et les déflections s'annoncent déjà.

Les policiers ont reçu l'ordre de leurs supérieurs avec calme; ils tiendront une réunion sous peu pour décider leur ligne de conduite.

L'union existe depuis l'automne de 1918; son premier geste a été de déclarer la grève le 12 décembre 1918, afin de forcer la main aux administrateurs. M. Décarie a soumis l'affaire à une commission d'arbitrage qui ordonna un relèvement général des salaires et ne reconnut point l'union. Un deuxième arbitrage releva encore les salaires des policiers, et se prononça catégoriquement contre l'union.

Les policiers ont accepté les deux arbitrages, mais ils ont toujours refusé de se rendre à la condition de dissoudre l'union; c'est pourquoi M. Brodeur a tenu bon du côté des arbitres pour rejeter l'union.

LES ENSEIGNES LUMINEUSES

Le comité exécutif a fait préparer une série d'amendements au règlement suranné des enseignes lumineuses. M. Alfred Bienvenu, surintendant des permis, en a étudié les modifications suggérées, de concert avec MM. Parent et Carmel. Leur rapport conjoint est maintenant devant le conseil sous forme d'amendements au règlement.

Le projet de règlement pourvoir à un meilleur éclairage des trottoirs de la ville en obligeant les fabricants d'enseignes à se servir d'ampoules électriques d'un certain pouvoir et spécifie le pourcentage d'ampoules qui devront être de verre clair, c'est-à-dire non coloré.

Le règlement proposé détermine de plus la distance des ampoules entre elles, le genre de peinture permis sur le fond des enseignes électriques, etc. Il décide que, dans tous les cas, il devra y avoir quatre-vingt pour cent de l'enseigne pour éclairer l'extérieur de l'établissement. La proportion de 20 pour cent qui reste peut être consacrée au lettrage ou à un dessin éclairé par l'intérieur. Mais dans tous les cas encore, la partie d'une enseigne éclairée par l'intérieur ne devra pas excéder 20 pour cent. De plus, toutes les lampes devront être placées à une distance de pas plus de six pouces l'une de l'autre, quand elles feront partie du lettrage, et à une distance de pas plus de dix pouces, quand elles feront partie du dessin.

Comme M. Bienvenu le fait remarquer dans son rapport, il ne s'agit pas de créer un nouveau genre d'enseigne, car il y a déjà eu un projet de règlement en ce sens soumis au conseil municipal qui l'a rejeté. Il s'agit d'assurer un meilleur éclairage des trottoirs de la ville en obligeant les fabricants d'enseignes à se servir d'ampoules électriques d'un certain pouvoir éclairant et en déterminant aussi un pourcentage d'ampoules qui devront être faites en verre clair, c'est-à-dire non coloré. L'autre recommandation à l'effet de déterminer le genre de peinture qui sera permis sur le fond des enseignes électriques cherche à mettre fin aux difficultés qui se sont élevées jusqu'ici entre les fabricants d'enseignes et le département de l'inspection des bâtiments par suite de divergences d'opinions dans l'interprétation du règlement.

Drayez un rhume en un jour

Prenez les pastilles laxatives au BROMO QUININE. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabriquées au Canada.

Le Dr J.-E. Colin

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — M. le Dr J.-E. Colin, de cette ville, a été nommé inspecteur médical des écoles en remplacement de M. le Dr J.-H. Leduc, décédé.

Des femmes plus heureuses, mieux portantes

par milliers, à notre connaissance, existent au pays, parce qu'elles ont été soulagées de leurs douleurs et souffrances en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. La science, en fait de progrès considérables, au cours des dernières cinquante années, mais on n'a jamais cru devoir améliorer le traitement des maladies par anciens remèdes de racines et herbes. Celui qui est en tête de la liste est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, qui, après cinquante ans de succès, est aujourd'hui reconnu comme le remède type pour les maladies féminines, et vendu partout à cette fin. Nos réponses à un questionnaire envoyé dernièrement à 50,000 femmes par "The Lydia E. Pinkham Medicine Co." de Cobourg, Ontario, ont prouvé que 98 femmes sur chaque 100 qui l'ont essayé en ont bénéficié. N'est-ce pas un merveilleux record au crédit d'un remède ?

LA NAVIGATION

LES ACTIVITÉS DE L'ANNEE

UN HAUT FONCTIONNAIRE DU PORT DE MONTREAL DIT QUE LA SAISON QUI S'ACHEVE A ETE TRES SATISFAISANTE ET QUE LA PROCHAINE SERA ENCORE PLUS ACTIVE. — ON TERMINE L'ENLEVEMENT DES BOUEES

La saison de navigation qui s'achève peut être considérée comme ayant été très satisfaisante pour Montréal, déclarait hier un haut fonctionnaire de la Commission du port. En ce qui concerne tout particulièrement l'exportation du grain, elle dépassera, à la fin de la saison, les 120,000,000 de boisseaux. Les quantités de grain exportées en 1921 et en 1922 avaient été un peu plus fortes, mais sous le rapport de nos autres produits en général, le trafic effectué au cours de la présente année a été plus considérable que durant les deux années précédentes.

Vu les travaux de toutes sortes qui ont été accomplis, ces derniers mois, dans le port et ceux aussi en voie d'exécution, on peut prévoir l'ouverture de la prochaine saison de navigation une activité plus grande que jamais, notamment sous le rapport des grains.

Jusqu'à la date du 24 novembre courant, il nous est venu d'outre-mer et du bas du fleuve 1,056 navires (3,631,567 tonnes) contre 1,184 (3,902,729 tonnes) pour la période correspondante de 1922. D'autre part, les navires ayant fait la navette constante entre les ports des grands lacs et Montréal étaient au nombre de 5,426 (7,960,464 tonnes) à la date du 24 novembre contre 4,578 (9,157,062) pour toute la saison précédente. De tous les navires qui nous sont venus des principaux ports d'Europe, les navires battant pavillon anglais ont été les plus nombreux. Les navires norvégiens occupent la deuxième place; les navires hollandais, la troisième, et les navires italiens, la quatrième.

Le trafic par voies ferrées dans notre port a aussi augmenté de 10 pour cent au cours de cette année, bien que le transport du grain ait été effectué par eau. Bref, la Commission du port estime que ses revenus de l'année seront des plus satisfaisants.

Si le trafic du grain dans notre port a été assez actif malgré tout, ceci est dû, dit-on, au développement normal du port de Montréal, lequel est appelé à devenir à brève échéance le port le plus important, le mieux outillé du monde sous ce rapport.

DEPARTS DE DECEMBRE

On prévoit qu'il y aura affluence de passagers à bord des paquebots qui partiront pour l'Europe au cours du mois prochain. Ceci s'expliquerait un peu par le fait que les moissonneurs anglais venus au Canada pour le temps des récoltes ont été plus nombreux que jamais cette année, et que ceux-ci désirent maintenant retourner dans leurs foyers pour la Noël. Voici donc une liste des principaux navires avec leur date respective de départ soit de Saint-Jean, soit d'Halifax.

De Saint-Jean: "Montclair", 7 décembre à destination de Liverpool; "Melita", 13, à destination de Cherbourg, Southampton et Anvers; "Montcalm", 14, à destination de Liverpool; "Marloch", 15, à destination de Glasgow et Belfast.

D'Halifax: "Ausonia" et "Doric", 9 décembre à destination de Liverpool; "Saturnia", 9, à destination de Glasgow; "Minnewaska", 10, à destination de Londres; "Pittsburg", 14, à destination de Cherbourg, Southampton et Hambourg; "Canada", 15, à destination de Liverpool; "Andania", 16, à destination de Plymouth, Cherbourg et Londres.

BOUEES ECLAIRANTES

L'enlèvement des bouées éclairantes jalonnant le fleuve entre Montréal et Portneuf qui est commencé depuis mardi, sera probablement terminé dès ce soir, déclarait hier M. R.-A. Willard, agent du département de la marine pour le district de Montréal.

La navigation de nuit se trouve donc close, et les navires qui partiront désormais de Montréal l'après-midi, jetteront l'ancre à Sorel pour y passer la nuit.

DEPART POUR SAINT-JEAN

Le personnel du département des passagers de la compagnie du Pacifique-Canadien est parti hier soir pour Saint-Jean, où il s'installera pour toute la durée de l'hiver. Ce personnel comprend M. Don-J. Cable, récemment nommé assistant agent général, et MM. MacLeod, Downer, Armstrong et Mlle Hammond.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'"Ausonia", de la ligne Cunard, est arrivé la nuit dernière à Halifax, venant de Southampton et Cherbourg avec 42 passagers de cabine et 444 de troisième classe, en route pour Boston.

Le "Montclair", de la compagnie du Pacifique-Canadien, était attendu à Halifax de très bonne heure ce matin, venant de Liverpool avec 110 passagers de cabine et 621 de troisième classe. Ce paquebot se rendra à Saint-Jean pour demain matin.

Le "Saturnia", de la ligne Anchor-Donaldson, était également attendu à Halifax ce matin vers les 7 heures, venant de Glasgow avec 28 passagers de cabine et 170 de troisième classe, en route pour Portland.

Le "Minnedosa", de la compagnie du Pacifique-Canadien, en route pour Southampton et Anvers.

Le "Metagama", de la même compagnie, était attendu à Belfast vers les 9 heures de l'avant-midi aujourd'hui, venant de Montréal et en route pour Glasgow.

NOS NAVIRES MARCHANDS

Le "Canadian Skirmisher" est arrivé à Vancouver le 28 novembre, venant de Shanghai.

Le "Canadian Explorer" est arrivé à Londres le 24 novembre, venant de Montréal.

UNE ENTREVUE DE M. GRAHAM

Le "Canadian Carrier" est parti de Barbade le 28 novembre, venant d'Antigua.

Le "Canadian Challenger" est arrivé à Brisbane le 28 novembre, venant d'Auckland.

Le "Canadian Cruiser" est arrivé à Sydney, N.-E., le 29 novembre, venant de Montréal.

NAVIRES DANS LE PORT

Les navires dans le port, hier soir, étaient au nombre de dix, seulement. Voici leurs noms: "Sedgemoor", Walford Shipping Co., hangar 8. "Margaret Coughlan", Thos. Harling and Son, hangar 45. "Kenbane Head", McLean, Kennedy Ltd., hangar 13. "Labor", Thos. Harling and Son, section 5. "Bothwell", Pacifique-Canadien, hangar 7. "Hoerda", I. C. Transports Ltd., hangar 16. "Hastings County", I. C. Transports Ltd., hangar 17. "Grey County", I. C. Transports Ltd., hangar 18. "Canadian Ranger", marine du gouvernement, hangar 14. "Cheniston", McLean, Kennedy Ltd., hangar 14.

Un octroi de l'Argentine

Buenos-Ayres, 30, (S.P.A.) — Le gouvernement de l'Argentine s'est approprié 80,000 pesos pour payer les frais de l'envoie autour du monde que le major Pedro Zanni, de l'armée argentine, se propose de tenter vers le mois d'avril l'an prochain. Le hardi aviateur partira de Londres ou de Rome et survolera l'Asie jusqu'au Japon, puis passerait en Alaska, au-dessus du Canada, des Etats-Unis et de l'océan Atlantique pour arriver à son point de départ.

Le major Zanni s'embarquera pour l'Europe vers la fin-décembre. En 1920, il a audacieusement franchi les Andes en aéroplane.

Des immigrants bulgares au Canada

Winnipeg, 30. — M. Christoff, envoyé du gouvernement de Sofia, cherche à obtenir du gouvernement fédéral la permission de faire venir dans l'Ouest canadien, au printemps, mille paysans bulgares qui ont quitté le territoire annexé à la Serbie par le traité de paix. Ce contingent d'immigrants serait l'avant-garde de milliers d'autres. "A remarquer", dit M. Christoff qui est actuellement à Winnipeg, "que la Bulgarie ne s'efforce point d'obtenir des concessions de terrain du gouvernement canadien. Elle demande simplement qu'on permette à ses sujets d'entrer au pays et qu'on en laisse venir d'autres du même genre si le premier groupe donne satisfaction."

COURTES NOUVELLES

Québec, 30 (S.P.A.) — M. Georges Simard et M. Henry Miles proposeront et secondront l'adresse en réponse au discours du Trône au Conseil législatif, à la prochaine session.

Rome, 30. — Le "Mattino" annonce, selon les déclarations du général Primo di Rivera, que les souverains italiens feraient un voyage en Espagne en mai prochain.

Riga, Lettonie, 30. — Une dépêche de Moscou mande que l'archimandrite Nicolai Grabiansky a été assassiné dans sa cellule, au monastère Pecherski à Kiev.

Paris, 30. — Le Shah de Perse qui est actuellement à Paris à l'intention de visiter la Riviera, en quittant la Ville-Lumière.

Paris, 30. — La Chambre a voté un projet de loi autorisant la ville de Paris à émettre un emprunt de trois cents millions de francs destinés à la construction de logements à bon marché.

La vénérable Bernadette Soubirous

LECTURE DU DECRET SUR L'HEROICITE DE SES VERTUS

Le correspondant particulier de la "Croix", à Rome, télégraphie à son journal, en date du 19 novembre, un récit de la lecture, devant un imposant auditoire, du décret sur l'héroïcité des vertus de la vénérable Bernadette Soubirous.

Après la lecture du décret, dit-il, Mgr Châtelus lut une adresse de remerciements. Le Saint-Père prononça un très beau discours qu'il termina par des paroles éloquentes d'affection pour notre pays.



Mangez plus de Poisson!

Il se digère facilement

L'UNE des raisons pour lesquelles le POISSON est un aliment si nutritif et si sain, c'est parce qu'il se digère et s'assimile facilement.

Les comparaisons suivantes en font foi:

Temps requis pour la digestion

indiqué en heures et en minutes

POISSON—moyenne	—	—	—	2.40
Vieillesse—moyenne	—	—	—	4.00
Œufs (bouillis mous)	—	—	—	3.00
Poulet rôti	—	—	—	4.00
Bœuf braisé	—	—	—	3.45
Chou bouilli	—	—	—	3.45
Fromage	—	—	—	3.30

Le POISSON contient autant de protéine que la viande, à peu près 5 fois autant que le lait et presque 10 fois autant que les pommes de terre.

De sorte que dans le POISSON, vous avez un aliment aussi nourrissant que la viande, plus facile à digérer que les œufs et le poulet et presque 100% comestible. Pas de perte.

Procurez-vous le LIVRE DE CUISINE qui contient 69 recettes pour la préparation du POISSON; quel que chose de nouveau et d'attrayant pour chaque repas. Expédié gratuitement par la poste. Servez-vous du coupon.

Excellentes Recettes pour préparer le Poisson

Educational Division, Canadian Fisheries Association, Casier Postal 1354, Montréal.

Veuillez m'envoyer gratuitement et franc de port, une copie de votre LIVRE DE CUISINE contenant 69 recettes pour la cuisson du poisson.

Nom _____

Adresse _____



Bonne En Tout Temps!

Un délicat stimulant
Un puissant Tonique
Un aliment nutritif



D.O.W.
Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité

IL FAUT VINGT AUTRES ECOLES

LA LIGUE DES PROPRIETAIRES
ENTEND DES DECLARATIONS
CATEGORIQUES SUR LA SI-
TUATION SCOLAIRE A MONT-
REAL

Devant les membres de la Ligue des propriétaires, réunis hier soir, sous la présidence de M. J.-O. Gareau, M. J.-V. Desaulniers, commissaire des écoles et M. J.-P. Labarre, directeur des écoles du district nord, ont exposé la situation actuelle en fournissant des chiffres convaincants. M. Desaulniers a démontré que le coût de construction des écoles a diminué de 40 à 23 sous le pied cube et que les frais d'instruction de chaque enfant s'élevaient à \$5.20 par mois, contre \$7.50 pour chaque élève des écoles protestantes.

M. Desaulniers expliqua longuement le mode d'administration de la Commission des écoles catholiques. Il rappela les uns après les autres les différents départements de la commission et démontra à l'assemblée les moyens adoptés pour améliorer l'administration scolaire à Montréal, surtout après la fusion des commissions.

La demande des pouvoirs d'emprunts plus élevés parce que le besoin d'écoles se fait sentir dans tous les districts avec l'augmentation du nombre d'enfants désireux de s'instruire.

Depuis deux ans et demi la commission a bâti pour \$2,300,000 d'écoles et il en faudrait encore une vingtaine pour satisfaire la demande.

M. J.-P. Labarre, invité à parler à son tour, donna des statistiques sur le développement de la région nord et le besoin de nouvelles écoles. "Il y a 7 ans, 13,000 enfants fréquentaient les écoles dans son district tandis qu'aujourd'hui il y en a 20,000. Pour loger ces 20,000 enfants il faut des classes et c'est le grand nombre des enfants qui fréquente l'école, qui impose ces besoins d'argent à la commission". Le président a remercié les deux orateurs de leurs explications, qui éclaireront le comité spécial de la ligue chargée de l'étude des emprunts scolaires.

M. Gareau a parlé ensuite de propagande; la ligue contre déjà 131 nouveaux membres depuis la campagne de recrutement.

M. Veniot est fêté

Saint-Jean, N.-B. 30. (S.P.C.) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. P.-J. Veniot, a été l'hôte d'un banquet que lui ont offert hier soir les députés de son parti dans la ville et le comté de Saint-Jean. Il y avait environ deux cents convives parmi lesquels on remarquait des membres du gouvernement provincial, le sénateur O. Turgeon, de Bathurst; M. A. B. Copp, secrétaire d'Etat et M. J. H. King, ministre fédéral des travaux publics.

M. Veniot a profité de l'occasion pour annoncer plusieurs nouvelles mesures administratives.

Asile de la Providence

Un appl. spécial est fait aux dames patronesses qui devront se réunir le mardi, 4 décembre, à 3 h. p.m. à la salle des réunions de l'Asile de la Providence, 369, Ste-Catherine est.



No 1

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le syndicat catholique et national des journalistes fait des progrès merveilleux. M. A. Marcotte, organisateur, a continué de parcourir les chantiers; il a réussi à faire signer dans une semaine près de 50 nouvelles applications. Tous ces membres seront initiés à la prochaine assemblée du syndicat qui aura lieu, dimanche prochain, à 2 heures p.m. à la salle no 1, édifice des syndicats, 655, DeMontigny est. Les journalistes sont tous invités, pourvu qu'ils aient le désir sincère d'obtenir des renseignements et de faire partie du syndicat. La contribution mensuelle est de 50 sous. Le placement des hommes se fait très bien. Il ne se passe pas de jour sans que les patrons demandent au syndicat la main-d'oeuvre nécessaire.

Tous les membres du syndicat sont priés d'être présents à l'assemblée de dimanche après-midi. Par ordre.

SYNDICAT DES PRESSIERS, No 1

Le syndicat catholique et national des pressiers, local no 1, s'assemble d'urgence lundi soir, le 3 courant, à la salle 4 des syndicats, 655, DeMontigny est. Rapports importants.

Le syndicat organise pour lundi le 10 décembre un concert-boucan, à l'occasion du tirage d'une tonne de charbon qu'il a organisé pour cette date. Ce concert-boucan sera quelque chose de très bien. Le syndicat aura des artistes musiciens, déclamateurs, chanteurs tous populaires et recrutés parmi les membres et leurs amis. Ce concert-boucan est spécialement pour les imprimeurs syndiqués ou non, typistes et pressiers ou relieurs, mais tous les syndiqués catholiques sont invités à cette soirée. Billets d'admission à 655, DeMontigny est.

APPRENTI-RELIEUR

On demande un apprenti ayant déjà un peu d'expérience dans la reliure. Bonne position pour jeune homme bien doué et qui fournira de solides références. S'adresser à l'imprimerie du Messager, 1300, rue Bordeaux.

Au conseil

des ambassadeurs

Paris, 30. (S.P.A.) — Le conseil des ambassadeurs s'est réuni hier pour prendre connaissance des requêtes des gouvernements de France et de Belgique sur les mesures à prendre pour obtenir compensation de l'Allemagne au sujet du récent incident de Leipzig, c'est-à-dire l'arrestation par la police de la Reichswehr d'un officier belge et d'un sous-officier français.

Le conseil n'a pas pris de décision et il tiendra prochainement une autre séance.

Feuilleton du "DEVOIR"

ENTRE L'OR ET LUI

par Clément D'OTHE

(Suite)

—Garde-le.
—Cher grand frère, as-tu réfléchi à la barrière qui vous sépare?
—J'ai réfléchi à tout.
—Alors, la conclusion?
—Je me redis : c'est impossible...
Tout s'oppose à cette union.

—Tout, non pas : sa fortune seulement, car plus j'étudie Germaine, plus je découvre en elle des vertus insoupçonnées. C'est une âme ardente qui aimera toutement, avec le meilleur d'elle-même. Celui qui l'aura conquise posera sur cette jeune vie une empreinte décisive. Puis-je-elle être salutaire.

—Inutile de faire miroiter à mes yeux déjà épris la perle précieuse à laquelle je ne puis prétendre.
—Quand je songe que tout Valbourg t'envoie au Séminaire!...
De nouveau il sourit tristement.

—Non, je n'ai pas cet honneur d'être "un appelé". Dieu ne me veut pas son prêtre, mais son soldat simplement. J'ai pu, un instant, hésiter sur la voie à suivre, maintenant je sais à quel m'en tenir.

—Si pourtant le ciel voulait vous réunir, Germaine et toi!... Quel essor tu donnerais à cette jeune âme qui n'aspire qu'à monter!

—Comment espérer un tel miracle?
—Rien n'est impossible à Celui qui peut tout... Mais je tiens à t'avertir, Jean Duparc revient habiter Valbourg, et...

—Achève, supplia Bernard.
—Il se pourrait que, lassée de son isolement, mon amie se laisse entraîner à une union mal assortie à tous points de vue.

—On dit Jean défiguré.
—Personne ne sait au juste à quel point... et Germaine a le cœur trop haut pour s'arrêter aux petites choses, si elle l'aime, elle l'épousera.

Pour cacher la tourmente intérieure, Bernard laissa tomber sa tête entre ses mains.

Après une minute de recueillement, apaisé, il releva le front.
—Si Duparc est un honnête homme, s'il a conservé sa foi qu'il épousa Mlle Lhormond... je prierais pour leur bonheur.

Malheureusement, Jean est incertain. Allons, mon grand, courage, sois fort... il faut chasser cette image, ce souvenir de ton cœur.
—Je m'y applique journellement. C'est bien difficile! Ah! qui donc n'a jamais senti croître en soi cette plante fragile et en même temps si vivace de l'affection! On coupe,

on détruit, toujours elle renaît : parfois cette taille cruelle et inopportune ne sert qu'à fortifier les racines, étendre les racines, et le cœur découragé par la lutte se laisse envahir.

—Ne laisse pas envahir le tien.
—Dieu lui-même me guérira, l'espère, et j'accèderai de ses mains divines la compagnie qu'il me destine de toute éternité.

—Combien je vais le prier pour toi, avec quelle ferveur!
Bernard contemplant sa sœur et l'admirait.

Presque involontairement il traduisait aussitôt sa pensée :

—Tu ne saurais attendre longtemps toi-même l'heureux mortel

Paul ne le laissa pas achever.

—Oh! moi, dit-elle avec un accent intraduisible.

—Toi!... Eh bien?

—S'il peut éclore sur cette froide terre des affections vives et durables; s'il se rencontre ici-bas des créatures si attrayantes, qu'à première vue elles s'emparent du cœur... il est une bonté et une beauté qui a pris possession du mien tout entier et à jamais! Tu devines, je suppose, cette bonté et cette beauté unique.

—Paul! Paul!

Instinctivement il avait ouvert ses bras et la pressait sur sa poitrine. Il était heureux et navré tout à la fois.

Son cœur était meurtri et exultait de cette meurtrissure même. Aspiration de l'ange et défaillance de l'homme se mêlaient, se confondaient en son âme.

Il était heureux d'un inénarrable bonheur en songeant au choix divin; il était triste infiniment à la pensée du trésor si précieux et si aimé qu'il allait perdre!

Perdre!

—Etait-ce bien là vraiment le mot qui convenait?

Non, il ne perdait pas sa sœur, il la confiait à Dieu qui la lui rendrait plus tard, pour une réunion sans fin.

Quel Ordre ma bien-aimée, Paul, te le choisis?

—Les Clarisses, avoua-t-elle simplement.

Il la baigna religieusement au front comme si déjà elle était consacrée.

—Du fond de ton cloître, tu te souviendras, ma douce, de ceux qui restent en dehors, exposés aux coups des ennemis, aux tentations affolantes du monde, aux meurtrissures de la vie!

—Je me souviendrai de tous, mais de toi plus particulièrement, tu as été mon ange gardien.

—Comme il faisait un geste de protestation :

—Ne t'insurge pas : c'est auprès de toi que j'ai appris le sacrifice, le renoncement. C'est toi qui m'as élevée jusqu'à lui!... et maintenant, toi aussi, tu connais mon secret, mon cher secret!

Elle était partie depuis quelque temps déjà et Bernard restait pen-

sif.

Soudain, secouant sa méditation, il murmura :

—Vous me l'aviez donnée, Seigneur! Vous me la repreniez!... Que votre saint nom soit à jamais béni!

CHAPITRE VII

Une conférence à Chailleur.

Au village de Chailleur, ce jour-là, des groupes se formaient et

s'acheminaient vers l'unique auberge du lieu.

La salle avait été retenue par le jeune conférencier, et déjà on s'y entassait, parlant haut et riant de même. Une estrade provisoire faite de planches et de tréteaux avait été dressée, le tout recouvert d'un drap rouge dont la teinte écarlate rachetait la parcimonie des plis.

Les gens s'interpellaient gaie-

ment, ils étaient venus là comme

pour une distraction, bien plus

pour tuer le temps que pour s'in-

struire; ils accouraient du bourg et

des hameaux voisins, à cette con-

férence qui rompait la monotonie

journalière.

—As-tu vu l'orateur?

—Non, pas encore.

—On le dit très jeune.

—Ce n'est pas un défaut.

—On le dit aussi très catholique.

—Ça, c'en est un de défaut, et

un grand : c'est plus la mode au

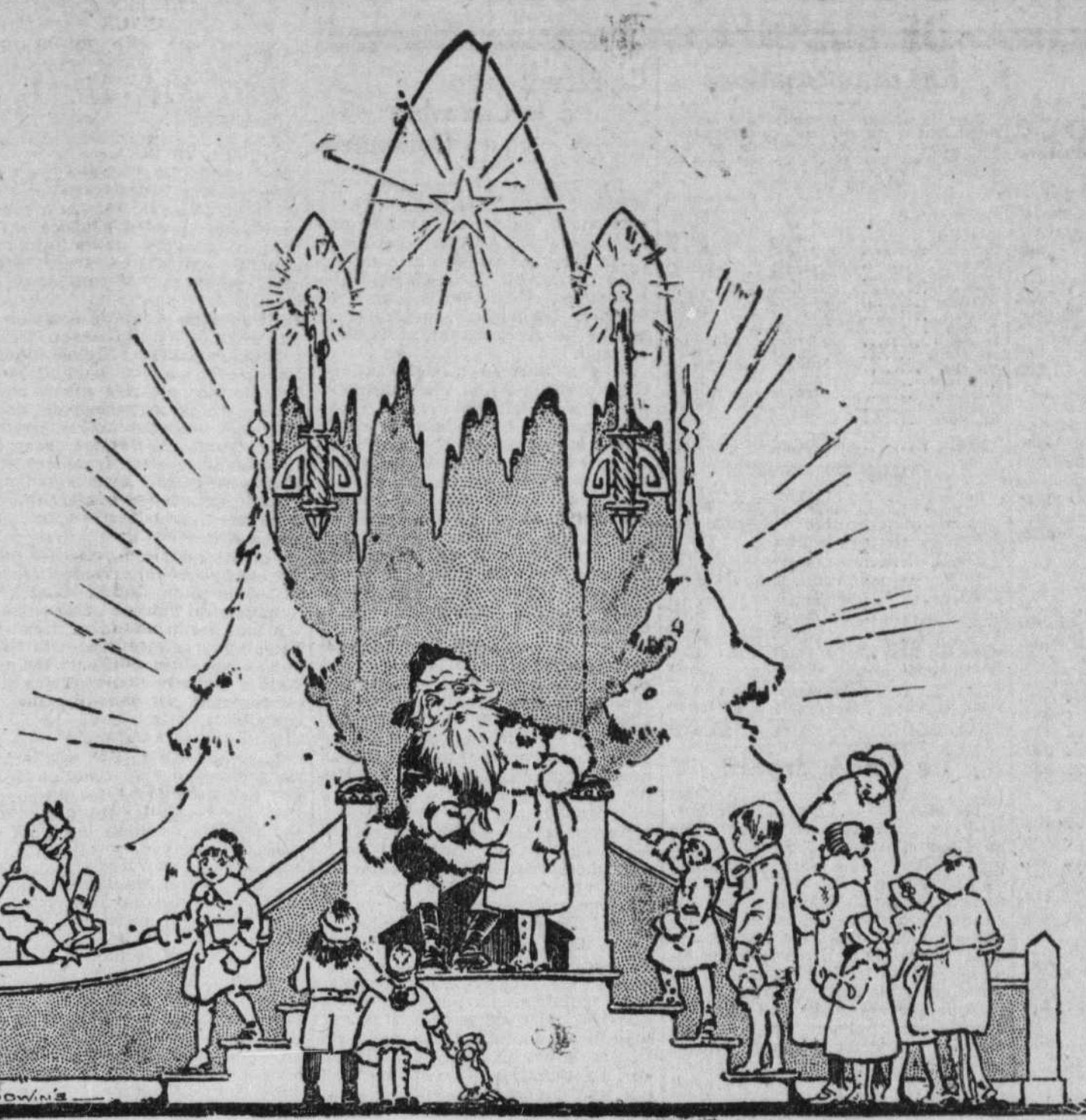
jourd'hui d'être de ce parti-là.

—On y revient, parait-il.

—Pas ici que je sache! Chail-

leur est une des citadelles avan-

cées qui, fidèles aux immortels



Le Grand Jour est enfin Arrivé! LE PERE NOEL

installé sur son superbe trône au deuxième étage, chez Goodwin, recevra tous ses chers petits amis

**Aussi, enfants, venez tous le voir,
lui serrer la main et lui murmurer
à l'oreille ce que vous désirez pour
vos étrennes.**

**A partir de samedi, tous les jours
jusqu'à avis contraire, le Père Noël
sera sur son trône de 10 heures à
midi et de 2.50 à 5.00 heures
l'après-midi.**

Prenez l'escalier roulant pour aller voir le Père Noël

Vous ne savez quoi donner? Une visite à notre

ETALAGE DE CADEAUX

VOUS TIRERA D'EMBARRAS

Le plus merveilleux assortiment en ville d'articles pour cadeaux présentant les meilleures valeurs, est installé au deuxième étage, en avant du magasin.

Cadeaux venant de toutes les parties du monde — pour hommes, pour dames, pour garçonnets, pour fillettes, pour enfants—spécialement choisis pour satisfaire tous les goûts, et marqués à des prix pour satisfaire toutes les bourses.

Tables spéciales à .50 .95 1.50 1.95 2.30 2.95 et 4.95

Faites vos achats pour les Fêtes maintenant pendant que la variété est plus étendue

"AU BUREAU DE SUGGESTIONS POUR CADEAUX"

L'on vous aidera dans votre choix, l'on expédiera vos cadeaux à l'étranger et l'on s'occupera de la livraison des cadeaux pour nos clients d'en dehors de la ville.

**Goodwin's
LIMITED**

Ce journal est imprimé au No 45, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J.-J. Bouchard, gérant.

LA VIE SPORTIVE

LE TOURNOI DE BOXE DU STE-BRIGIDE

Le tournoi pugilistique que prépare l'Association d'athlétique Ste-Brigide à la salle de l'école Ste-Brigide pour lundi prochain, le 3 décembre, crée un vif intérêt chez les cercles sportifs de la métropole. La valeur des pugilistes inscrits au programme par le promoteur Ernest Métivier est indéniable, puis-que presque tous les gros cercles de la ville seront représentés par leurs meilleurs athlètes. On peut en juger par l'énoncé du programme que voici et qui ne subira pas beaucoup de modifications, si toutefois on y apportait des variantes:

1. — Johnson, Grenadier Guards, 120 livres, vs Bryand, Verdun Athletic Club.
2. — Dauphin, Franc-Rieur, vs Morand, Ste-Brigide, 136 livres.
3. — Desjardins, Franc-Rieur, vs D. O'Connell, Grenadier Guards, 118 livres.
4. — Starke, Verdun Athletic Club, vs Guérin, National, 118 livres.
5. — Chabot, National, vs Deltner, M.A.A.A., 135 livres.
6. — L. Long, Ste-Brigide, vs A. Archambault, C. P. Lachine, 135 livres.
7. — M. McGowan, M.A.A.A., vs Volker, Grenadier Guards, 118 livres.
8. — Desjardins, Cercle Imp. Bar-salou, vs Brêre, Ste-Brigide, 145 livres.
9. — Blain, National, vs D. Spunt, University Settlement, 114 livres.
10. — Geo. Smith, Royal High-linders, vs A. Hotte, Ste-Brigide, 135 livres.
11. — (FINALE) N. Letosky, U-niversity Settlement, vs A. Gagné, Ste-Brigide, 112 livres.

La salle de l'école Ste-Brigide, située coin des rues St-Catherine et Maisonneuve, peut accommoder treize cents personnes, assises confortablement. Le plan de la salle est incliné, de sorte qu'il permettra tout le monde de voir à l'aise tout comme au Saint-Denis. Vu l'importance des athlètes au programme de lundi prochain, on a demandé aux personnes suivantes d'agir comme arbitres, et elles ont accepté avec empressement: Eugène Brosseau, instructeur de boxe au National, Henry Turner, qui représente le Canada aux derniers Jeux Olympiques, et Jack McGur-bur. Avec de tels officiers pour com-poser les batailles de lundi, tout le monde obtiendra justice et satis-faction.

BEAU SUCCÈS DES RAQUETTEURS DU NATIONAL

La fête des raquetteurs, hier soir, à la palestra du National, a rem-porté un beau succès. L'assistance était très nombreuse et du commen-cement à la fin la soirée a été re-marquable d'entrain. C'était d'ail-leurs à prévoir pour une organisation de raquetteurs. La plupart des directeurs du National étaient pré-sents et l'on remarquait aussi dans la salle plusieurs des anciens direc-teurs ainsi que l'administrateur gé-néral. Après un aussi brillant dé-büt, les raquetteurs du National vont maintenant terminer l'organisa-tion pour leur saison sportive proprement dite qui s'ouvrira dès que la neige sera venue pour de-bien.

LA PROCHAINE SOIRÉE SOCIALE

Jusqu'à présent l'activité n'a pas fait défaut à la palestra de la rue Sherbrooke et la saison d'automne et d'hiver promet de se continuer de la même façon. On vient d'inscrire au programme une nouvelle fête de famille. Cette seconde soirée sociale aura lieu le mercredi, 12 dé-cembre, dans la grande salle de la pa-lestre sous le distingué patronage du nouveau président, M. F.-C. La-berge, et de Mme Laberge. Cette se-conde soirée devra remporter au-tant de succès que la première. On peut retenir des billets maintenant au contrôle de la palestra.

SOIRÉE DE BOXE

Les organisations sociales ne viennent pas seulement compléter les organisations sportives. On annonce une seconde soirée de lutte et de boxe pour le vendredi, 14 décembre. Les professeurs Bros-sau et Champagne mettront au pro-gramme quelques-uns des nouveaux élèves de cette année de même que plusieurs anciens. On sait que les prochaines olympiades auront lieu l'an prochain et les séances de lutte et de boxe du National serviront beaucoup à mettre en vedette les candidats possibles pour ces gran-des épreuves internationales.

DEUX COURS AU LIEU D'UN

Les hommes d'affaires n'ont plus maintenant aucune raison de ne pas faire partie du National. Tous les facilités leur sont données de suivre les cours de culture phy-sique. Deux leçons ont lieu chaque soir, au gymnase, à leur intention exclusive, la première à 5 h. 45 et la seconde de 5 h. 45 à 6 h. 30. C'est à eux d'en profiter.

LE TOURNOI DE BILLARD

Voici quels ont été les résultats des dernières parties données dans le tournoi de billard qui se pour-suit actuellement à la palestra du National:

Classe B: Léo, Blanchard, 130 points, moyenne: 1 7-8; Antoine

Lamothe, 103 points, moyenne: 1 1-4. Séries: Blanchard, 11, 10 et 9; Lamothe, 7, 10 et 5.
Classe B: H. Forget, 150 points, moyenne, 1.74; A. Lamothe, 116 points, moyenne, 1.35. H. Marois, 150 points, moyenne, 2.17; A. La-moche, 90 points, moyenne, 1.30.
Classe C: 1 — L. Goudron, 75 points, moyenne: 1.21; D. Lemieux, 42 points, 0.67.
2 — H. Fortier, 75 points, moyenne: 1.21; D. Lemieux, 41 points, moy-enne, 0.90.
Des parties seront jouées ce soir dans la classe C, entre MM. For-tier et Davies; Goudron et Mat-thieu; Lagade et Brunelle; Le-mieux et Latour; Favreau et For-get.

Alex. ALEKHINE AU NATIONAL

LE MAÎTRE DES ÉCHECS JOUE-RA CONTRE VINGT ET UN JOUE-URS SANS VOIR LES PIÈCES — DEMAIN APRÈS-MIDI À LA PALESTRE DE LA RUE GHER-RIER

Demain après-midi, à 2 h. 30, aura lieu, à la palestra du National, rue Cherrier, une séance comme il ne sera pas donné pour long-temps aux amateurs d'échecs de Montréal d'en voir une semblable. Le grand maître international, Alexandre Alekhine, couronnera le succès de ses séances à Montréal par une grande séance dans laquel-le il rencontrera les vingt et un plus forts joueurs de Montréal et les jouera sans voir ni l'échiquier ni les pièces, sans se servir de notes ou d'autres moyens mémotechni-ques. Il sera assis dans un bon fauteuil, sur la plateforme au mi-lieu de la grande salle de gymnase du National sous la surveillance des joueurs comme du public et là, sans autre ressources que la puis-sance de ses facultés mentales et sa grande connaissance du jeu, il luttera contre chacun de ses vingt et un adversaires qui essaie-ront de lui faire mordre la poussière. Cela constituera le record des parties sans voir en Amérique. De plus, le maître Alekhine don-nera un ou deux handicaps à ses adversaires. D'abord, il permettra à chacun d'eux de travailler en consultation, c'est-à-dire de s'aider entre eux, ou bien alors de se faire aider par quelque autre joueur, quel qu'il soit, dit le maître Alekhine.

Au surplus, si toutefois, maître Alekhine se sent dans des condi-tions de première excellence, il donnera un autre handicap et ce sera de permettre à chacun de ses adversaires de choisir le début de partie qui lui (au joueur) convient et qu'il connaît le mieux. Naturellement, Alekhine jouera les blancs à toutes les tables. Si les deux handicaps sont accordés, on peut dire sans crainte que cette séance mémorable battra tous les records du monde. Les dames seront admises et déjà le comité d'organisation a reçu de nombreuses demandes. Il y aura de la place pour tout le monde dans la spacieuse salle de gym-nase.

Quelques instants avant le com-mencement des hostilités, le prési-dent de la ligue, M. Lorenzo Prin-ce, souhaitera la bienvenue au maî-tre russe, maintenant Français d'adoption, et expliquera brièvement les conditions de la rencontre.

Le carnaval des sports d'hiver

Le comité des Sports d'Hiver s'est réuni, hier soir, en assemblée générale pour l'organisation défi-nitive du programme de la pro-chaine saison. Le programme n'a pas encore été élaboré dans son en-tier, mais le comité a adopté une résolution à l'effet de tenir un car-naval qui surpassera en étendue et en valeur celui de l'an dernier qui était le premier que nous tenions à Montréal.

M. A.-L. Caron, président du co-mité, présidait la réunion. Il a fait un résumé succinct du travail qui a été accompli jusqu'ici et tout dé-montre que le programme est en bonne voie d'exécution. D'intéres-santes suggestions ont aussi été faîtes par MM. John Fitzgerald, J.-A. Duchastel de Montroque, Henning, W.-B. Grainger, M. Olivier, etc. Les meilleurs concours sont promis au comité qui s'attend d'avoir le meil-leur résultat pour le prochain car-naval.

Une campagne de souscription sera bientôt lancée avec un objec-tif de \$80,000, et plus d'une somme de \$25,000 qui a déjà été promise au comité des noms spéciaux. Le but du comité, il espère le réaliser cette année, est de faire revivre les anciens sports d'hiver avec leurs vieux palais de glace. Le program-me est en bonne voie d'exécution et tout fait prévoir qu'il réussira dans son entreprise, s'il en obtient les concours indispensables.

Carl Tremaine perd aux points

LES JUGES ONT ACCORDÉ LA DÉCISION À FRANKIE GENARO DANS UN COMBAT DE DOUZE RONDES

New-York, 30. — Frankie Genaro, champion poids-mouche des États-Unis a obtenu la décision des juges contre Carl Tremaine, de Cleveland, dans un combat de 12 rondes disputé hier soir, au Madison Square Garden. Tremaine pe-sait 116 3-4 livres tandis que Ge-naro a fait le poids de 112 livres. Le combat fut des plus terribles et les spectateurs furent grandement déçus.

Dundee perd contre Shubert

New-Bedford, 20. — Johnny Dundee, champion poids-plume du monde, a perdu la décision contre Al Shubert dans un combat de dix rondes. Le titre n'était pas en jeu dans cette rencontre. Dundee pe-sait 132 livres et Shubert, 134 li-vres.

LES SÉRIES DE LA LIGUE INTER ASS'N

Les joutes disputées dans les sé-ries de la ligue de quilles Inter-Association ont donné les résultats suivants:

M.A.A.A. Rouge			
Vail	104	208	145-517
Pearson	177	160	175-512
Shaver	124	166	138-422
Maggillivray	137	156	130-423
Totaux	773	871	816-2459

M.A.A.A. Blanc			
Paton	140	156	170-466
Meldrum	162	200	133-495
Douglas	175	211	201-587
Maudsley	191	180	171-542
Palmer	195	181	142-518
Totaux	863	928	817-2608

National Blanc			
Lefebvre	186	211	169-546
Couillard	184	191	165-540
Lefebvre	178	180	177-541
Lecavallier	184	133	158-474
Goudron	187	188	161-536
Totaux	919	908	830-2637

National Violet			
Duhamel	160	141	125-426
Carmel	158	149	166-473
Berthiaume	199	170	167-536
Cardinal	209	166	184-559
Mireault	173	177	175-525
Totaux	899	803	817-2519

Chevaliers de Colomb			
Aucclair	181	165	190-536
Oertz	158	172	166-494
Constantineau	128	152	142-428
Charon	157	130	174-461
Charron	140	149	116-405
Totaux	762	774	788-2324

Railroad			
Bennett	179	141	159-479
Stewart	120	154	173-447
Walton	161	144	144-449
Goudlet	169	146	189-484
Irons	190	143	153-406
Totaux	819	722	818-2365

SUN LIFE			
Cole	144	146	184-474
Hooker	138	157	164-459
Peacock	150	140	150-440
Wright	149	141	123-413
Bayne	156	161	134-451
Totaux	737	745	755-2237

M.A.A.A. ROYAUX			
LaFontaine	143	145	139-427
Sabourin	104	91	121-316
Oram	154	145	143-442
Walsh	209	154	179-542
Smith	171	158	182-511
Totaux	781	693	764-2238

LIGUE DES QUINCAILLIERS			
Starke, Seybold et cie.			
Miller	116	115	87-218
Constantia	88	92	96-276
Anderson	78	104	139-321
Hancock	82	106	86-274
Sennat, A.	88	78	98-264
Totaux	452	495	506-1453

Lewis Bros.			
Pepin	92	91	85-263
Trail	83	106	103-292
Jean	105	111	113-329
Barnett	89	98	125-312
Anderson	115	81	92-285
Totaux	484	487	518-1489

A. Prud'homme			
Therrien	89	97	94-280
Charlier	97	116	87-300
Dupras	85	79	164
Boies	105	108	101-314
Girard	123	125	135-383
Sabourin	86		86
Totaux	500	531	496-1527

Frothingham and Workman			
Berthiaume	78	87	112-277
Bouthillier	83	89	87-259
Bouchard	101	75	81-257
Milot	68	77	88-233
Dineen	90		90
Chevalier	111		111
Totaux	420	439	455-1314

Caverhill-Learmont.			
Johnson	81	72	94-247
Poupard	89	82	91-262
Bussy	72	100	91-263
McCaig	88	123	106-317
Eaton	121	118	115-354
Totaux	451	495	497-1443

L. H. Hébert			
Casavant	87	106	83-276
Gohier	88	94	86-268
Geoffrion	78	95	88-261
Giron	113	90	37
Legaré	103	112	111-326
Totaux	454	520	467-1441

Can. Fairbanks-Morse			
Young	115	100	165-320
Minto	108	87	119-314
Gossling	92	83	94-279
Walton	107	97	103-307
McWilliam	108	98	134-341
Totaux	531	475	555-1561

Geeses			
Geeses	104	98	84-286
Boucher	82	92	99-273
Dawes	99	107	83-289
Wilson	117	119	96-332
Sanguinet	113	85	85-283
Totaux	515	501	447-1463

Se battra-t-il en Argentine?

New-York, 20. — Jack Kearns, le gérant de Jack Dempsey, est en ce moment à New-York. On a appris que le but du voyage de Kearns est de rencontrer un syndicat de la République argen-tine. On prétend que les Argentins sont toujours anxieux d'amenner Dempsey dans l'Amérique du Sud pour lui faire rencontrer Luis An-gel Firpo. Kearns a refusé de dévoiler les noms qui font parti du syndicat argentin, mais il ajoute qu'il avait câblé pour obtenir des informa-tions et on lui a répondu que le syndicat en question était composé de citoyens riches et éminents de Buenos-Ayres.

DANS LA LIGUE DES BANQUES

LA BANQUE D'HOCHELAGA REM-PLACERA LE BIG FOUR L'HIV-ER PROCHAIN — UN COMITÉ SPECIAL SERA FORMÉ

L'entrée de la Banque d'Hochelaga dans la ligue des Banques a été confirmée, hier, lorsque l'insti-tution canadienne-française a avisé le bureau de direction qu'elle avait accepté de remplacer le club dit "Big Four" dans ce circuit. Un bel enthousiasme règne non seulement chez les employés de la Banque d'Hochelaga, mais aussi dans le bureau de direction de l'insti-tution. Effectivement, les directeurs ont aidé dans leur propre poche pour aider au mouvement. Tous ont sous-crit au fonds qu'il va falloir avoir pour voir à l'équipement du club, l'organisation préliminaire, enfin, tous les détails que nécessite une entreprise du genre.

Les directeurs de la Banque d'Hochelaga ont endossé le mouvement dans le but de grouper tous les em-ployés de ses nombreuses succe-sales. Ce sera une affaire de fami-le, faite dans le but d'encourager l'ath-létisme chez les employés. La Ban-que d'Hochelaga compte de nom-breux athlètes parmi ses employés et il est certain qu'elle n'aura pas de difficultés à former une équipe qui saura faire honneur à l'élément canadien-français.

MM. Hart et Champoux sont en ce moment en tête du mouvement et une assemblée des employés au-ra lieu prochainement afin de nom-mer un comité spécial qui dirigera les destinées du club de hockey. La Banque d'Hochelaga va s'y mettre pour de bon et elle va se lancer dans la mêlée avec l'espoir de faire, non seulement belle figure, mais de décrocher le championnat si c'est possible. On admet que l'é-quipe canadienne française rencon-trera une forte opposition dans les clubs des banques Canadienne du Commerce, de Montréal et Royal, mais les joueurs qu'on mettra sur la glace seront de taille à leur faire la vie dure.

Il n'y a pas de doute que l'entrée de la Banque d'Hochelaga dans la ligue des Banques va stimuler l'en-thousiasme chez les amateurs. Il a toujours été reconnu qu'un club ca-nadien-français constitue "une grosse attraction dans une ligue", et il est certain que les partisans des Hochelaga ne manqueront pas.

DEUX PAYS TRÈS DESAPPOINTÉS

CE SONT L'ITALIE ET L'ESPAGNE TOUCHANT L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS SUR TAN-GER — LA CONVENTION PA-RAIT DÉFINITIVE.

Paris, 30 (S.P.A.). — L'accord franco-anglais en ce qui concerne le statut futur de Tanger, est main-tenant considéré, d'après les meil-leures autorités françaises et an-glaises, comme complet et définitif, quoique l'Espagne ne l'ait pas en-core accepté. On pense que cet ac-cord est une des raisons de la gran-de cordialité dans les échanges de compliments entre les rois d'Italie et d'Espagne, et entre les chefs des deux gouvernements, M. Mussolini et le général Primo de Rivera.

On sait que le gouvernement ita-lien a été grandement déçu par le refus de la France et de l'An-gleterre à l'admettre dans les négo-ciations de Tanger, tandis que l'Es-pagne, par suite de l'opposition de la France et de l'Angleterre à ses ambitions, aurait désiré voir l'Italie participer à l'accord.

Le délégué espagnol à la confé-rence a retardé la rédaction défi-nitive du document dans l'espoir, croit-on, de donner le temps au premier ministre italien de trouver un moyen de se faire entendre.

Dans la nouvelle convention, telle qu'elle a été adoptée dans le com-promis anglo-français les princi-paux points sont la porte ouverte, la neutralisation en temps de guerre, et le maintien de la zone de Tanger sous l'entière souveraineté du sultan du Maroc. Les Français ont obtenu que la ville et sa zone d'influence restent sous la sou-veraineté du sultan. Les Anglais ont fait prévaloir leur point de vue qui était que Tanger, qui est de l'autre côté du détroit de Gibraltar, ne fût pas utilisé par qui que ce fût en temps de guerre.

Les prétentions de l'Espagne pour le contrôle de cette ville ayant été rejetées, on lui a offert une com-pensation en étendant sa zone d'in-fluence, ce qui n'a pas été accepté jusqu'ici.

Kramer bat Galino

Philadelphie, 30. — Danny Kra-mer, de Philadelphie, a remporté la décision contre Basil Galino, de la Nouvelle-Orléans, dans un com-bat de huit rondes, disputé hier. Kramer coucha Galino pour neu-secundes dans la troisième ronde et eut un gros avantage dans les au-tres reprises.

Alex Hart a eu l'avantage sur Sai-lor Freedman, de Chicago, dans la semi-finale.

Le service du chemin de fer National du Canada de Montréal à Ottawa

Le service du chemin de fer Na-tional du Canada de Montréal à Ottawa est le suivant :
Départ de Montréal, gare Bon-naventure, à 8.15 a.m., à 7.05 p.m., à 10 p.m., tous les jours et à 4 p.m. tous les jours sauf le dimanche.
Départ du terminus du tunnel de Montréal à 7.50 a.m. et à 1.15 p.m. tous les jours sauf le dimanche.
Service également commode au retour.
Pour autres renseignements, re-tenue de places, etc., s'adresser à l'importeur quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, téléphone Main 3620. (ré.)

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémen-taire.
DEMANDES D'ÉLÈVES : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémen-taire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémen-taire.
CHAMBRES À LOUER : — 15 sous jus-qu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémen-taire.
TROUVE : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémen-taire.
PERDU : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémen-taire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., À LOUER : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémen-taire.

Femme demandée

On demande femme d'âge moyen, pour ouvrage de maison occupée par deux personnes, à Montréal. Bon chesol. Recommandations exigées. Écrire, indiquant âge et conditions, à Casier 29 Le Devoir.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chè-ques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente posi-tion, avec le plus haut salaire payé? Que-ques semaines d'apprentissage suffisent. Système d'enseignement assuré, pour-centage payé en apprenant. Adressez-vous à M. Barber College, 62, St-Laurent.

POSITION DEMANDEE

Jeune homme âgé de 21 ans, pos-sédant une bonne éducation, deman-de position. Peut fournir les meil-leures références. Écrire: Le "De-voir", casier 75.

Jambon CONTANT

Exigez le jambon dans la fes-se marquée "CON-TANT" sur chaque jambon.

Demande à la législature

AVIS est par les présentes donné que les curés et marguilliers de l'église et la-brique de la paroisse de St-Herménégilde, de la cité de Montréal, adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'obtention d'une loi spéciale constituant le curé et les trois marguilliers en office

EN ANGLETERRE

DANS LA MARMITE ELECTORALE

M. Lloyd George détient le record des assemblées nombreuses avec lord Birkenhead et Winston Churchill — Grosse lutte dans le Lancashire — Le "Times" demande à l'électorat anglais de renvoyer M. Baldwin au pouvoir.

Londres, 30. (S.P.A.) — Il reste à peine une semaine avant l'élection. La marmite politique bout de plus belle. Les candidats se multiplient pour adresser la parole en autant d'endroits que possible par jour. C'est M. Lloyd-George, faut-il le dire, qui détient le record. Il adresse la parole une quinzaine de fois par jour.

L'ancien premier ministre est avec lord Birkenhead et Winston Churchill le champion de la route oratoire. Il est le plus provocant des orateurs électoraux. Aussi ses assemblées sont-elles très tumultueuses. Les interpellations sont très nombreuses. Les assemblées de lord Birkenhead et de M. Churchill sont également très animées. Elles sont même parfois marquées de désordres.

M. Churchill a toujours été à couteaux tirés avec ses adversaires à cause de sa participation aux fameuses opérations de Gallipoli et dans les Dardanelles au cours de la guerre. Il ne manque pas d'interpellateurs pour lui demander d'expliquer sa conduite.

Ces traits ne manquent pas d'actualité, parce que l'ancien premier lord de l'Amirauté vient de publier un livre sur la guerre. M. Churchill a été violent pour le parti ouvrier et le projet d'impôt sur le capital. Lord Birkenhead persiste dans ses satires contre la Société des Nations.

A Ashton-under-Lyne, hier, lord Birkenhead a posé la question suivante: "Est-ce qu'il y a quelqu'un qui croit que l'on peut changer la nature humaine et que l'on peut régler tous les différends au moyen de la Société des Nations?" Il a donné la réponse lui-même: "Si vous vous prêtez à cette folie vous serez dans la même position que les chefs libéraux en 1914. Leur aveuglement et leur folie ont failli coûter la ruine à leur pays et à l'Empire."

A propos de la politique européenne de la Grande-Bretagne, lord Birkenhead insiste sur la nécessité d'accepter la politique française pendant quelque temps, si la Grande-Bretagne veut éviter une querelle avec la France. Il a prédit que la situation européenne ne s'améliorerait pas d'ici quatre ou cinq ans.

M. Lloyd-George, lord Birkenhead et M. Churchill sont la pour empêcher le parti travailliste de tenir son impôt sur le capital sous le boisseau. D'ailleurs presque tous les orateurs libéraux et conservateurs se font un devoir de semer la terreur dans les cœurs au moyen de cet impôt sur le capital.

On ne se contente plus de la tribune pour atteindre l'électeur. On va le relancer jusqu'en son domicile au moyen du radio.

Le chef du parti catholique allemand forme un nouveau cabinet

Le Dr Wilhelm Marx réussit à réunir un ministère qui remplacera celui de Stresemann — Il est composé des mêmes éléments.

Berlin, 30 (S.P.A.) — La crise parlementaire a été réglée hier soir. Après sept jours de pourparlers, trois partis, formant la minorité du Reichstag, ont formé une coalition. Ce sont le parti catholique, le parti populiste et les partis démocrates. Leur gouvernement succéderait à celui de Stresemann et, chose digne de mention, il est composé des mêmes éléments.

Le Dr Wilhelm Marx, chef du parti catholique, présidera le nouveau cabinet comme chancelier. Les autres portefeuilles seront assumés par des hommes qui faisaient partie du dernier gouvernement. Le cabinet est actuellement constitué comme suit:

Chancelier: le Dr Wilhelm Marx, Ministre de l'Intérieur: le Dr Jarres.

Ministre de la défense, le Dr Otho Gessler.

Ministre du ravitaillement, le Dr Hans Luther.

Ministre des postes: le Dr Anton Hoefle.

Ministre sans portefeuille: M. Rodolph Oeser.

Le Dr Stresemann aurait accepté le poste de ministre des affaires étrangères.

Ce cabinet répliquait ne représenter que la petite minorité du Reichstag. Il n'est autre chose que la créature du bloc de trois partis. Il devra faire face à toute l'animosité qui a germé pendant ces sept jours de crise et à l'antagonisme des nationalistes allemands. L'attitude des socialistes unifiés est incertaine.

Bien que le Dr Marx ait annoncé qu'il voulait choisir son cabinet sans égard aux attaches de parti, il n'en dirige pas moins un ministère ouvertement partisan qui dépend des bonnes grâces des socialistes démocrates. Il est le quatrième député auquel le président a confié la tâche de former une coalition viable.

Le président préférerait tenter une autre expérience avant de se décider à dissoudre le Reichstag, aventure qui semblait risquée parce qu'on ne sait pas quelle sera l'attitude des puissances d'occupation à l'égard de la tenue d'élection dans les régions occupées et à cause d'un mouvement populaire visible vers la droite.

La dissolution du Reichstag aurait probablement été bien vue, mais une dissolution n'allait pas sans difficulté, à cause surtout de l'occupation de la Ruhr. C'est pourquoi le président a résolu de n'avoir recours à cet expédient qu'à la dernière extrémité.

La situation parlementaire n'est

Le premier ministre Baldwin parle devant de grandes assemblées tous les jours. Il fait une campagne moins tapageuse que ses adversaires, mais d'après l'opinion générale il prend une bonne avance sur ses concurrents. Le premier ministre se borne à développer des arguments solides sur la question principale de son programme, le chômage et la protection. Il faut en dire autant de M. Austen Chamberlain.

Le plus fort de la bataille se livre apparemment dans le Lancashire, car l'industrie du coton ne veut pas d'un tarif. C'est dans cette région que les libéraux-évangéliques espèrent détacher les conservateurs du gouvernement. Pour montrer combien la campagne est intense dans cette partie du pays, il suffit que sir Charles MacArthur, l'un des fabricants de coton les plus éminents du pays depuis vingt ans, mais qui n'a jamais adressé la parole au haut d'une tribune publique, ait prononcé devant un appareil transmetteur de radio un discours dans lequel il a exposé les énormes progrès accomplis par le Lancashire au siècle dernier sous le régime du libre-échange.

Lord Birkenhead a commenté hier sa tournée dans le Lancashire. Il a dit qu'il répondrait discours pour discours à M. Lloyd-George. Or ce dernier en a prononcé 14 mercredi et 15 hier.

Les bureaux de vote mercredi prochain seront ouverts de 8 heures a.m. à 6 heures p.m., et de 7 heures a.m. à 9 heures p.m., en plusieurs districts industriels. A Glasgow, les votes ne seront comptés que vendredi.

UN APPEL DU "TIMES"

Londres, 30. — Le "Times" demande de nouveau à l'électorat de renvoyer M. Baldwin au pouvoir en lui donnant plus d'appui pour s'occuper de la situation européenne.

Le journal déclare que la situation est grave et il ajoute: "Vu que la Grande-Bretagne a besoin avant tout du règne de la paix en Europe, il nous faut un gouvernement qui possède l'autorité voulue pour défendre et pour soutenir sagement, sans provocation, et avec constance, le point de vue britannique. Nous avons besoin d'un gouvernement qui sache se montrer ferme et habile pour relever le prestige anglais, nous épargner tout semblant de servitude honteuse et étendre la zone de coopération paisible en Europe. Le pays a eu beaucoup à souffrir des entreprises contradictoires et confuses de Lloyd-George. Ce dernier a moins que personne le droit de blâmer la France pour le terrible chaos actuel."

guère résolue. Le gouvernement est toujours à la merci des nationalistes allemands, dont l'attitude lui est traditionnellement hostile et des socialistes, dont la neutralité peut fort bien se changer en hostilité. Les nationalistes l'accuseront avec raison de cause du refus qu'ils ont essuyé lorsqu'ils ont proposé d'entrer dans le ministère en échange d'une participation au gouvernement prussien.

Les socialistes ne lui ménageront pas non plus leurs moqueries, à cause de l'échec des partis de la bourgeoisie de pouvoir constituer une véritable coalition bourgeoise.

Le Dr Marx, dix-septième chancelier de l'Allemagne, est originaire de Cologne. C'est un juriste de profession. Il est de vieille date membre actif du parti catholique. Il a siégé à la Diète prussienne et fait partie du Reichstag pendant douze ans. Il est né le 15 janvier 1863. Il est le président national de l'association des écoles catholiques en Allemagne.

Nominations provinciales

Québec, 30 (S.P.C.) — Les nominations suivantes ont été faites par arrêtés ministériels, signés hier après-midi:

Greffier de la Cour de circuit, Montréal, Félix Saur; greffier de la Cour du magistrat, L'Islet, M. E. Deschênes; conservateur des enregistrements, Napierville, J.-E. Dupont; sous-greffier de la paix, Thomas Massie; préposée aux jeunes délinquants à Montréal, Mlle Frances-B. Hains; coroner, Bedford, Dr J.-P. Verdon; coroner, St-François, Dr L.-R. Vézina.

Cercle d'études du comité des oeuvres économiques

Dimanche le 2 décembre, aura lieu à 3 h. 30 de l'après-midi la réunion du Cercle d'études du Comité des oeuvres économiques au secrétariat de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste.

Mlle Florine Phaneuf, ex-présidente de l'Association des femmes d'affaires, fera une causerie sur son récent voyage en France.

Les conseillers des associations professionnelles sont instamment priées d'y assister nombreuses; les dames et les jeunes filles désirant s'y joindre seront les bienvenues.

CONFERENCE IMPERIALE

LA QUESTION DES HINDOUS

Résumé des opinions émises et des conclusions prises sur cette affaire — Suite du résumé du "London Times".

(Suite)

La conférence a exprimé hautement son admiration pour l'habileté et la modération avec lesquelles lord Peel et ses collègues avaient présenté la cause de l'Inde. Voici, en résumé, quelles furent les opinions exprimées et les décisions prises au sujet desdites suggestions:

Le premier ministre du Canada fit observer qu'en tant qu'il le sache les Indiens actuellement domiciliés au Canada n'ont pas été vexés dans leurs droits légaux ou politiques dans huit des neuf provinces du Canada; pour ce qui est de la neuvième province, la Colombie britannique, aucune infériorité légale n'est à sa connaissance, même l'infériorité politique qu'existe concernant l'exercice du droit de suffrage ne frappe point tous les Indiens, parce que la loi fédérale relative à la franchise déclare que tout Indien qui a servi dans les forces militaires navales aériennes de Sa Majesté a droit de vote. Il explique que les présentes difficultés à accorder le vote aux Indiens en général dans la Colombie anglaise ne sont pas attribuables à la distinction de couleur, mais aux considérations économiques et politiques complexes et il réitéra ce qu'il avait déjà dit à M. Sastri lors de la visite de ce dernier au Canada en 1922, à savoir que la question de décider si les Indiens de l'Inde habitant le Canada doivent recevoir la franchise parlementaire du Dominion aux mêmes conditions que les citoyens canadiens en général est évidemment une question que seul le parlement pourrait trancher et que le problème serait soumis au parlement lors de la révision de la loi électorale.

M. Mackenzie King ajouta qu'il n'était pas très certain que la visite d'un comité nommé par le gouvernement de l'Inde rendrait plus facile la solution de ce problème au Canada, mais que si ce gouvernement désirait déléguer semblable commission, le gouvernement canadien serait disposé à nommer un comité pour conférer avec les envoyés indiens.

L'ATTITUDE DE L'AUSTRALIE

Le premier ministre de l'Australie expliqua les principes fondamentaux de l'attitude actuelle de l'Australie sur cette question. Il déclara que les représentants de toutes les nuances d'opinion politique en Australie avaient fait bon accueil à la revendication portant que les Indiens légitimement domiciliés devraient jouir des droits pléniers du citoyen et il ajouta qu'il croyait que l'opinion publique était prête à accepter, en tant que la question de ces Indiens est concernée, toute mesure conçue dans les intérêts de l'Empire en général.

Le communisme et le droit de contrôler l'entrée sur son territoire de nouveaux citoyens et il fonde sa politique d'immigration sur des considérations d'ordre économique. Il sent qu'étant donnée la situation en Australie, il n'est pas nécessaire d'avoir un comité, mais promet aux représentants indiens qu'il consulera ses collègues à son retour en Australie pour aviser que faire au sujet de la résolution de la conférence de 1921.

Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande dit que le gouvernement de son pays accueillerait bien la visite d'un comité de l'Inde tel que suggéré. La Nouvelle-Zélande donne pratiquement aux natifs de l'Inde résidant actuellement dans le Dominion les mêmes privilèges que ceux dont jouissent les gens de race anglo-saxonne qui y sont établis.

Le premier ministre de l'Union de l'Afrique-Sud laissa entendre qu'en tant que son pays est intéressé ce n'est pas une question de couleur, mais qu'un principe différent est en jeu. Il dit que l'attitude des hommes bien pensants de l'Afrique-Sud n'est pas que l'Indien est un être inférieur, mais qu'il a couleur ou pour tout autre prétexte — il peut même leur être supérieur — mais la question doit être examinée au point de vue de la concurrence économique. En d'autres termes, la race blanche en Afrique-Sud sent que toute la question de la survie de la civilisation

occidentale en Afrique-Sud est en jeu.

Le général Smuts ne peut entretenir l'espoir d'augmenter encore les droits politiques des Indiens en Afrique-Sud, et pour ce qui concerne l'Union, il ne peut accepter la proposition de sir Tej Bahadur Sapru.

Le secrétaire d'Etat aux colonies, parlant au nom du gouvernement britannique, a accepté cordialement la proposition de sir Tej Bahadur Sapru d'une étude approfondie entre le secrétaire d'Etat aux colonies et une commission nommée par le gouvernement de l'Inde de toutes les questions touchant les Indiens britanniques domiciliés dans les colonies britanniques, les protectorats et les territoires mandats. En même temps, le duc de Devonshire eut soin d'expliquer qu'avant de prendre des décisions comme suite des discussions avec la commission, il serait nécessaire de consulter les gouvernements coloniaux locaux intéressés et de faire en certains cas une enquête locale.

DECISIONS POUR KENIA

En outre, en accueillant le projet, le duc a rappelé à la conférence que le gouvernement britannique avait, dernièrement, pris certaines décisions concernant Kenia, décisions qui représentaient, à son point de vue, le mieux qu'on pût faire en toutes circonstances. Bien que ne voyant aucune perspective de faire modifier ces décisions, il dit qu'il donnerait une scrupuleuse attention aux observations que le comité désigné par le gouvernement de l'Inde pourrait désirer lui faire.

Sir Tej Bahadur Sapru, tout en prenant note de la déclaration ci-haut, du duc de Devonshire, crut bon de faire remarquer que la récente décision relative à Kenia ne pouvait être acceptée comme définitive par le peuple de l'Inde.

Le secrétaire d'Etat pour l'Inde, résumant, en sa qualité de chef de la délégation indienne, les résultats obtenus, fit observer que la discussion avait démontré qu'on avait tort de supposer que les Indiens dans l'Empire recevaient un traitement inférieur, ou que les infériorités que l'on pouvait croire existantes étaient basées sur la race ou la couleur.

L'INDE ET LA LIGUE DES NATIONS

La question de la construction de l'Inde aux frais de la Ligue des Nations a été amenée sur le tapis par les représentants de l'Inde à la Conférence, et on la référé à un comité présidé par le secrétaire d'Etat aux colonies. Là, sir Tej Bahadur Sapru soutint que l'Inde était appelée à payer beaucoup plus que toute autre partie de l'Empire, sauf la Grande-Bretagne. En 1922, lord Balfour a déclaré publiquement à une réunion de l'Assemblée de la Ligue que les diverses parties de l'Empire représentées dans la Ligue fixeraient entre elles le montant exact que chacune fournirait. L'Inde désire savoir si, par suite de cette déclaration, les autres parties de l'Empire peuvent lui procurer quelque soulagement.

Les membres du comité, représentant la Grande-Bretagne et les Dominions, tout en regrettant les embarras de l'Inde, ont fait savoir que leurs gouvernements ne pouvaient consentir à aucune modification de la répartition des contributions posée par l'Assemblée pour 1923-24.

Dans les conjonctures il était certes, impossible au comité plénier de faire des recommandations. Sir Tej Bahadur Sapru déclara que l'Inde doit nécessairement se réserver le droit de poser la question de sa contribution lors de l'Assemblée de la Ligue en 1924, et le secrétaire d'Etat pour l'Inde, comme chef de la délégation hindoue, maintint cette attitude lorsque la question se présenta devant la Conférence. Celle-ci prit note de la situation.

(La fin demain)

L'Italie ratifie la convention commerciale canado-italienne

Le projet de loi a été adopté hier — Les députés espèrent qu'il y aura un fort courant d'émigration italienne au Canada.

Rome, 30 (S.P.A.) — La Chambre italienne a discuté hier le bill pour la ratification de la convention douanière et commerciale italo-canadienne qui a été signée à Londres le 4 janvier dernier.

M. Jacini a exprimé l'espoir que la convention marquerait un premier pas vers l'acheminement d'une partie des immigrants italiens vers le Canada. M. Vacireca a formulé le désir de voir l'exportation des marchandises italiennes vers le Canada prendre son essor. Il croit que le Canada offre un admirable champ à l'émigration italienne.

M. Romani, rapporteur du bill, a déclaré qu'une commission de la Chambre désirait attirer l'attention du gouvernement sur l'importance du problème de l'émigration italienne au Canada ainsi que sur le besoin d'éclaircir la signification de la convention avant qu'elle soit ratifiée par le Sénat.

Le ministre canadien, dit-il, semble avoir donné une interprétation incorrecte à l'une des clauses. M. Romani ajouta que si les représentants italiens avaient compris la grande importance que le Canada attribue au marché italien, ils auraient pu obtenir plus que le traitement de la nation la plus favorisée.

Il croit qu'ils auraient pu obtenir de meilleures conditions pour le tarif sur l'approvisionnement des vivres. Il conclut en exprimant l'espoir que cette convention commerciale

occidentale en Afrique-Sud est en jeu.

Le général Smuts ne peut entretenir l'espoir d'augmenter encore les droits politiques des Indiens en Afrique-Sud, et pour ce qui concerne l'Union, il ne peut accepter la proposition de sir Tej Bahadur Sapru.

Le secrétaire d'Etat aux colonies, parlant au nom du gouvernement britannique, a accepté cordialement la proposition de sir Tej Bahadur Sapru d'une étude approfondie entre le secrétaire d'Etat aux colonies et une commission nommée par le gouvernement de l'Inde de toutes les questions touchant les Indiens britanniques domiciliés dans les colonies britanniques, les protectorats et les territoires mandats. En même temps, le duc de Devonshire eut soin d'expliquer qu'avant de prendre des décisions comme suite des discussions avec la commission, il serait nécessaire de consulter les gouvernements coloniaux locaux intéressés et de faire en certains cas une enquête locale.

DECISIONS POUR KENIA

En outre, en accueillant le projet, le duc a rappelé à la conférence que le gouvernement britannique avait, dernièrement, pris certaines décisions concernant Kenia, décisions qui représentaient, à son point de vue, le mieux qu'on pût faire en toutes circonstances. Bien que ne voyant aucune perspective de faire modifier ces décisions, il dit qu'il donnerait une scrupuleuse attention aux observations que le comité désigné par le gouvernement de l'Inde pourrait désirer lui faire.

Sir Tej Bahadur Sapru, tout en prenant note de la déclaration ci-haut, du duc de Devonshire, crut bon de faire remarquer que la récente décision relative à Kenia ne pouvait être acceptée comme définitive par le peuple de l'Inde.

Le secrétaire d'Etat pour l'Inde, résumant, en sa qualité de chef de la délégation indienne, les résultats obtenus, fit observer que la discussion avait démontré qu'on avait tort de supposer que les Indiens dans l'Empire recevaient un traitement inférieur, ou que les infériorités que l'on pouvait croire existantes étaient basées sur la race ou la couleur.

L'INDE ET LA LIGUE DES NATIONS

La question de la construction de l'Inde aux frais de la Ligue des Nations a été amenée sur le tapis par les représentants de l'Inde à la Conférence, et on la référé à un comité présidé par le secrétaire d'Etat aux colonies. Là, sir Tej Bahadur Sapru soutint que l'Inde était appelée à payer beaucoup plus que toute autre partie de l'Empire, sauf la Grande-Bretagne. En 1922, lord Balfour a déclaré publiquement à une réunion de l'Assemblée de la Ligue que les diverses parties de l'Empire représentées dans la Ligue fixeraient entre elles le montant exact que chacune fournirait. L'Inde désire savoir si, par suite de cette déclaration, les autres parties de l'Empire peuvent lui procurer quelque soulagement.

Les membres du comité, représentant la Grande-Bretagne et les Dominions, tout en regrettant les embarras de l'Inde, ont fait savoir que leurs gouvernements ne pouvaient consentir à aucune modification de la répartition des contributions posée par l'Assemblée pour 1923-24.

Dans les conjonctures il était certes, impossible au comité plénier de faire des recommandations. Sir Tej Bahadur Sapru déclara que l'Inde doit nécessairement se réserver le droit de poser la question de sa contribution lors de l'Assemblée de la Ligue en 1924, et le secrétaire d'Etat pour l'Inde, comme chef de la délégation hindoue, maintint cette attitude lorsque la question se présenta devant la Conférence. Celle-ci prit note de la situation.

(La fin demain)

Le projet de loi a été adopté hier — Les députés espèrent qu'il y aura un fort courant d'émigration italienne au Canada.

Rome, 30 (S.P.A.) — La Chambre italienne a discuté hier le bill pour la ratification de la convention douanière et commerciale italo-canadienne qui a été signée à Londres le 4 janvier dernier.

M. Jacini a exprimé l'espoir que la convention marquerait un premier pas vers l'acheminement d'une partie des immigrants italiens vers le Canada. M. Vacireca a formulé le désir de voir l'exportation des marchandises italiennes vers le Canada prendre son essor. Il croit que le Canada offre un admirable champ à l'émigration italienne.

M. Romani, rapporteur du bill, a déclaré qu'une commission de la Chambre désirait attirer l'attention du gouvernement sur l'importance du problème de l'émigration italienne au Canada ainsi que sur le besoin d'éclaircir la signification de la convention avant qu'elle soit ratifiée par le Sénat.

Le ministre canadien, dit-il, semble avoir donné une interprétation incorrecte à l'une des clauses. M. Romani ajouta que si les représentants italiens avaient compris la grande importance que le Canada attribue au marché italien, ils auraient pu obtenir plus que le traitement de la nation la plus favorisée.

Il croit qu'ils auraient pu obtenir de meilleures conditions pour le tarif sur l'approvisionnement des vivres. Il conclut en exprimant l'espoir que cette convention commerciale

occidentale en Afrique-Sud est en jeu.

Le général Smuts ne peut entretenir l'espoir d'augmenter encore les droits politiques des Indiens en Afrique-Sud, et pour ce qui concerne l'Union, il ne peut accepter la proposition de sir Tej Bahadur Sapru.

Le secrétaire d'Etat aux colonies, parlant au nom du gouvernement britannique, a accepté cordialement la proposition de sir Tej Bahadur Sapru d'une étude approfondie entre le secrétaire d'Etat aux colonies et une commission nommée par le gouvernement de l'Inde de toutes les questions touchant les Indiens britanniques domiciliés dans les colonies britanniques, les protectorats et les territoires mandats. En même temps, le duc de Devonshire eut soin d'expliquer qu'avant de prendre des décisions comme suite des discussions avec la commission, il serait nécessaire de consulter les gouvernements coloniaux locaux intéressés et de faire en certains cas une enquête locale.

DECISIONS POUR KENIA

En outre, en accueillant le projet, le duc a rappelé à la conférence que le gouvernement britannique avait, dernièrement, pris certaines décisions concernant Kenia, décisions qui représentaient, à son point de vue, le mieux qu'on pût faire en toutes circonstances. Bien que ne voyant aucune perspective de faire modifier ces décisions, il dit qu'il donnerait une scrupuleuse attention aux observations que le comité désigné par le gouvernement de l'Inde pourrait désirer lui faire.

Sir Tej Bahadur Sapru, tout en prenant note de la déclaration ci-haut, du duc de Devonshire, crut bon de faire remarquer que la récente décision relative à Kenia ne pouvait être acceptée comme définitive par le peuple de l'Inde.

Le secrétaire d'Etat pour l'Inde, résumant, en sa qualité de chef de la délégation indienne, les résultats obtenus, fit observer que la discussion avait démontré qu'on avait tort de supposer que les Indiens dans l'Empire recevaient un traitement inférieur, ou que les infériorités que l'on pouvait croire existantes étaient basées sur la race ou la couleur.

L'INDE ET LA LIGUE DES NATIONS

La question de la construction de l'Inde aux frais de la Ligue des Nations a été amenée sur le tapis par les représentants de l'Inde à la Conférence, et on la référé à un comité présidé par le secrétaire d'Etat aux colonies. Là, sir Tej Bahadur Sapru soutint que l'Inde était appelée à payer beaucoup plus que toute autre partie de l'Empire, sauf la Grande-Bretagne. En 1922, lord Balfour a déclaré publiquement à une réunion de l'Assemblée de la Ligue que les diverses parties de l'Empire représentées dans la Ligue fixeraient entre elles le montant exact que chacune fournirait. L'Inde désire savoir si, par suite de cette déclaration, les autres parties de l'Empire peuvent lui procurer quelque soulagement.

Les membres du comité, représentant la Grande-Bretagne et les Dominions, tout en regrettant les embarras de l'Inde, ont fait savoir que leurs gouvernements ne pouvaient consentir à aucune modification de la répartition des contributions posée par l'Assemblée pour 1923-24.

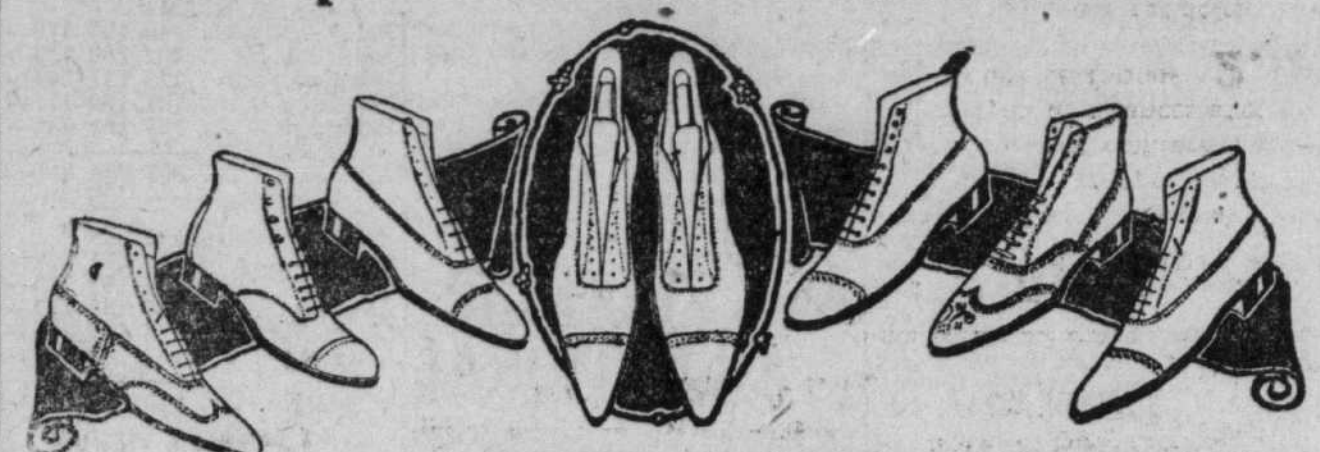
Dans les conjonctures il était certes, impossible au comité plénier de faire des recommandations. Sir Tej Bahadur Sapru déclara que l'Inde doit nécessairement se réserver le droit de poser la question de sa contribution lors de l'Assemblée de la Ligue en 1924, et le secrétaire d'Etat pour l'Inde, comme chef de la délégation hindoue, maintint cette attitude lorsque la question se présenta devant la Conférence. Celle-ci prit note de la situation.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Notre Plus Grande Vente de Chaussures pour Hommes de l'Année



Nous avons eu la bonne fortune d'acquiescer à vil prix d'un manufacturier un lot des plus nouvelles et des plus magnifiques bottines en cuir noir ou brun de qualité supérieure; choix de 22 différents modèles.

Ce sont des échantillons et des surplus de manufacture. Nous vous les offrons samedi, dans la plus grande Vente de chaussures pour hommes que nous ayons organisée cette année, dans plusieurs cas à la moitié de leur réelle valeur et même à beaucoup moins.

Vous ne pouvez manquer cette vente de bottines qui vous fera économiser la moitié et plus du coût d'un achat semblable dans une autre circonstance.

Ces chaussures, toutes parfaites sous tous rapports, se détaillent couramment 7.00, 8.00, 9.00 et 10.00 la paire. **4.45** Votre choix à —Au rez-de-chaussée



1200 Paires de Gants

en chevreau, marque Perrin, pour dames, finis avec rayures de fantaisie sur le dessus, 2 fermoirs.

NUANCES ET POINTURES:

Beige: 5 3-4, 6, 6 1-4, 6 1-2, 7, 7 1-4, 7 1-2, 7 3-4.

Gris: 5 1-2, 5 3-4, 6, 6 1-4, 6 1-2, 6 3-4, 7, 7 1-4, 7 1-2.

Blanc: 5 3-4, 6, 6 1-4, 6 1-2, 7, 7 1-4.

Marine: 5 3-4, 6, 6 1-4, 6 1-2, 6 3-4, 7, 7 1-4, 7 1-2.

Ces gants sont tous garantis parfaits. Nous donnerons gratuitement avec l'achat de chaque paire de

ces gants une jolie boîte de fantaisie.

Vous paieriez couramment pour une paire de gants de cette qualité de 3.00 à 3.50. Venez faire votre choix samedi chez Dupuis à **1.59** —Au rez-de-chaussée

Grands Choix de Colliers

COLLIERS en perles satin garanties ne pas se briser ni s'écailler; longueur 24 pouces; **1.95** fermoir en argent.

COLLIERS en perles satin graduées et garanties indestructibles; longueur 24 pouces; fermoir de sûreté en argent de fantaisie et fini brillant. **2.95**

Colliers importés. Très grande variété de modèles; grand choix de couleurs. **.75 et .98**

Bracelets en argent, métal ou celluloid ornés de pierres de couleurs. **.98**

—Au rez-de-chaussée.



Mouchoirs pour Dames

MOUCHOIRS en linon ou en mousseline de bonne qualité, garniture de dentelle Venise ou guipure; choix de modèles; la plupart de ces mouchoirs valent 1.25 et **.49** plusieurs plus; demain

MOUCHOIRS en mousseline très fine; jolis motifs brodés dans un coin, quelques-uns finis avec points tirés; choix de 6 dessins différents dans une jolie boîte de fantaisie. **.98 ET 1.25**

MOUCHOIRS en mousseline de belle qualité avec garniture de dentelle guipure; beau choix de modèles différents; rég. chacun 50; spécial **3 POUR 1.00**

MOUCHOIRS en chiffon français ou en crêpe de Chine de couleur avec dessins de nuances de fantaisie; bord festonné; de **.29, .39 ET .59** —Au rez-de-chaussée

Foulards

en so